IMT Nuremberg Archives

H - 5162

International Court of Justice

H-5162

Closing Address - 88th Congress
Robert Jackson
(French)

H5162 - 0002

10 Janvier 1946
matin et
après midi

Stenotypie française

H5162-0003

H5162 - 0004

CLOSING ADDRESS

By

ROBERT H. JACKSON
Chief of Counsel for The United States

at

THE PALACE OF JUSTICE, NURNBERG, GERMANY

H5162 – 0005

Monsieur le Président, Messieurs les Juges :

Un avocat peut rarement se trouver en face de tâches plus formidable que celle de choisir ses derniers arguments, quand il existe une grande disproportion entre le temps dont il dispose et la documentation qu'il pourrait utiliser. En huit mois - ce qui est bien court pourun procès politique - nous avons présenté des témoignages qui embrassaient des panoramas d'évènements plus vastes et plus variés qu'il n'en a jamais été réuni dans un procès. Au total, il est impossible de faire plus que d'esquisser à grands traits les points essentiels du sombre et triste dossier de ce procès, qui demeura le texte historique de la honte et de la dépravation du Vingtième siècle.

Il est courant de penser que notre époque représente l'apogée de la civilisation, d'où les défauts des ages précédents peuvent être considérées d'un air protecteur à la lumière de ce qu'on appelle "le progrès". En réalité, le siècle actuel ne tiendra pas une place bien admirable dans la longue perspective de l'histoire, à moins que sa seconde moitié ne rachète sa première. Ces quarante premières années du Vingtième Siècle seront enregistrées dans le livre du temps comme les plus sanglantes de toutes les annales. Les deux Guerres mondiales ont laissé un héritage de deuils plus important que celui de toutes les armées engagées dans les guerres de l'histoire ancienne ou médiévale. Aucun autre demi siècle n'a jamais été témoin de massacres d'une telle importance, de telles cruauté et de telles barbaries, de telles déportations massives de populations en esclavage, de telles suppressions de minorité

.....

H5162-0006

...La terreur de la Torquemada pâlit devant l'Inquisition Nazie. Ces actes sont les sinistres faits historiques par lesquels les générations à venir se rappelleront cette décade. Si nous ne pouvons pas éliminer les causes et éviter la répétition de ces évènements barbares, ce n'est pas prophétiser à la légère que de dire que ce Vingtième Siècle peut encore réussir à mener la civilisation à sa perte.

Inspirés par ces faits, nous nous sommes levés pour laver la honte de l'histoire de notre ère. Les accusés se plaignent du fait que nous allons trop vite. En rédigeant le Statut de ce Tribunal, nous pensions enregistrer un progrès réalisé dans le Droit International. Mais ils disent que nous avons dépassé notre époque, que nous avons anticipé un progrès qui sera réalisé, mais .....

H5162 - 0007

(2 orig.)

..... ne l'a pas encore été. L'Accord de Londres, qu'il soit la cause ou que simplement il enregistre, marque de toute manière une transition dans le Droit International, transition qui correspond en gros à l'évolution du Droit interne, quand les hommes cessèrent de punir le crime local par la "clameur de Haro" (hue and cry) et commencèrent à laisser le chatiment reposer sur la raison et l'enquête. La Société des Nations a renoncé à son habitude de "clameur de haro" de la loi "attrappe et tue" (catch and kill). Elle cherche à appliquer les sanctions pour faire observer le Droit International, mais, pour guider son application par les témoignages : la loi, et la raison au lieu du "haro". Les accusés dénoncent la loi conformément à laquelle on leur demande des comptes. Leur aversion pour la loi qui les condamne n'est pas originale. Elle a déjà été remarquée :

> "Aucun voleur n'a jamais senti la corde autour de son cou
> Avec une bonne opinion de la Loi."

Je ne compliquerai pas cette procédure. J'ai expliqué la position des Etats-Unis dans mon exposé d'ouverture. Mon distingué collègue, Monsieur le Procureur Général de Grande-Bretagne, répondra au nom de tous les Ministères Publics à l'attaque juridique des accusés. A cette phase du procès, je m'appuierai sur le droit applicable à ces crimes, tel qu'il a été fixé dans le Statut . Les accusés qui, sans le Statut n'aurait absolument aucun droit à être entendus, demandent maintenant que les bases légales de ce procès soient supprimées. Ce Tribunal n'a, naturellement, pas reçu le pouvoir de mettre de coté ou de modifier

.....

H5162 - 0008

.....l'Accord conclu entre les Quatre Puissances, accor quuel dix-neuf autres nations ont adhéré. Les termes du Statut sont concluants à l'égard de chaque parti dans ce procès.

En interprétant le Statut, nous ne devions pourtant pas ignorer le caractère unique et remar uable de cette assemblée, en tant que Tribunal Militaire International- Ce n'est pas une partie du mécanisme constitutionnel de la Justice interne d'aucune des nations signataires. L'Allemagne s'est rendue sans conditions, mais aucun traité de paix n'a été signé ou décidé. Les Alliés sont encore techniquement en état de guerre contre l'Allemagne, quoique les institutions politiques et militaires de l'ennemi aient succombé. En tant que Tribunal Militaire, nous poursuivons l'effort de guerre des nations alliées. En tant que Tribunal International, nous ne sommes pas attachés aux raffinements positifs de procédure de nos systèmes constitutionnels ou juridiques respectifs, et ses règles n'introduiront pas de précédents dans le système interne ou la Justice civile d'aucun pays.

.....

H5162 - 0009

(3 orig.)

....En tant que Tribunal Militaire International, nous nous élevons au-dessus de ce qui est particulier et passager et nous cherchons notre guide non seulement dans le Droit International mais aussi dans les principes fondamentaux de la jurisprudence que sont des hypothèses de civilisation et qui ont trouvé depuis longtemps à s'incarner dans les codes de toutes les nations.

Nous pouvons etre sûrs d'une chose. Dans l'avenir, personne ne devra jamais demander avec appréhension ce que les nazis ont pu avoir dit pour se défendre. L'histoire saura que quoiqu'on puisse dire, ils avaient le droit de parler. On leur a accordé le genre de jugement qu'au temps de leur grandeur et de leur pouvoir, ils n'ont jamais accordé à personne.

Mais équité n'est pas faiblesse. L'extraordinaire équité de ces audiences est un attribut de notre force. La cause du Ministère public, arrive maintenant à sa conclusion, semble profondément inattaquable parce qu'elle s'est fortement appuyée sur des documents allemands d'une authenticité indiscutée. Mais ce sont les attaques faites semaine après semaine contre cette cause par les accusés, chacun à son tour, qui ont prouvé sa véritable force. Le fait est que la déposition des accusés n'a levé aucun des doutes qui en raison de la nature et de l'importance extraordinaire de ces crimes auraient pu exister sur leur culpabilité avantqu'ils ne parlent. Ils ont aidé eux-memes à la rédaction de leur jugement de condamnation.

Mais dans ce cas la justice n'a rien à voir avec certains arguments présentés par les accusés ou leurs avocats. Nous n'avons pas eu à discuter et nous n'avons pas à discuter maintenant les mérites de toute leur

.....

...philosophie obscure et tortueuse. Nous ne les jugeons pas parce qu'ils ont des idées nuisibles. C'est leur droit, s'ils le veulent ainsi, de renoncer à l'héritage hébraique de la civilisation dont l'Allemagne eut autrefois sa part. Ce n'est pas davantage notre affaire de savoir s'ils ont également répudié l'influence hellénique. La banqueroute intellectuelle et la perversion morale du regime nazi auraient pu ne pas interesser le Droit International si l'on ne s'en était pas servi pour faire traverser au pas de l'oie les frontières internationales par le "Herrenvolk. Ce ne sont pas leurs pensées, ce sont leurs actes commis au vu et au su de tous que nous qualifions de crimes. Une croyance et leurs enseignements n'ont d'importance que comme témoignages quant à leurs motifs, leur but, leur connaissance et leur intention.

H5162 - 0010

H5162 - 0011

(4 orig.)

Nous portons l'accusation d'agression illégale, mais nous ne jugeons pas les motifs, les espoirs ou les désappointements qui ont pu amener l'Allemagne à recourir à une guerre d'agression comme instrument politique. Le droit, à l'inverse de la politique, ne s'occupe pas du bien ou du mal résidant dans le Statu quo, ni de la valeur des doléances exprimées contre lui. Il exige simplement de ne pas attaquer le statu quo en utilisant des méthodes violentes, et que la guerre ne serve pas une politique. Nous pouvons admettre que le mélange des groupes ethonogiques et culturels, les barrières économiques et l'opposition rencontrée par les ambitions nationales, a créé en 1930, et continuera à créer, de sérieux problèmes pour l'Allemagne comme pour les autres peuples d'Europe. Nous pouvons admettre aussi que le monde n'a pas réussi à trouver de remèdes politiques ou légaux qui remplaceraient honorablement et utilement la guerre. Nous ne répondons pas non plus de la morale et de la sagesse d'aucun pays y compris le mien, vis à vis de ces problèmes. Mais nous affirmons qu'il est maintenant et il a été un certain temps avant 1939, illégal et criminel pour l'Allemagne ou toute autre nation de redresser des griefs ou de chercher à développer son territoire au moyen d'une guerre d'agression.

Permettez-moi d'insister sur un point fondamental. Les Etats-Unis n'ont aucun intéret à condamner un accusé si nous n'avons pas prouvé qu'il est coupable selon un au moins des Chefs qui lui sont imputés à l'Acte d'accusation.

Un résultat qui serait trouvé injuste par le

.....

H5162 -0012

jugement paisible et critique de la postérité, ne serait une victoire pour aucun des pays qui prennent part à ce procès. Mais au total, nous avons devant nous les preuves établies de la criminalité des accusés, et avons entendu leurs pauvres excuses et leur misérables échappatoires. Le jugement en suspens, avec lequel nous avons ouvert ce procès ne convient plus. Il est temps de prononcer un jugement définitif et si l'accusation que je porte semble dure et intransigeante, c'est que les preuves la veulent ainsi.

Je ne puis peut-etre faire rien de plus utile que d'essayer d'extraire cette affaire des marais des détails qui remplissent les dossiers et de ne vous présenter que les grandes lignes de cette affair qui est impressionnante dans sa simplicité .....

H5162 - 0013

Il est vrai que des milliers de documents et des milliers et plus de pages de témoignages traitent d'une époque, englobent un continent et atteignent presque chaque branche de l'effort humain. Ils jettent la lumière sur des branches, telles que la diplomatie, le développement de la marine et la guerre, la guerre la genèse de la guerre aérienne, la politique de la montée au pouvoir du Nazisme, le système financier et économique d'une guerre totalitaire, la pathologie des foules.

Je dois laisser aux experts la tâche de démêler les témoignages et d'écrire des livres sur leur spécialité, tandis que j'esquisse dans leurs grandes lignes les crimes qui, si on les considérait comme légaux, menaceraient la continuité de la civilisation.

Je dois, ainsi que l'a dit Kipling, " éclabousser une toile de dix lieues à l'aide d'un pinceau à cheveux de comète "

H5162 - 0014

LES CRIMES DU REGIME NAZI

La force de la cause instruite contre les accusés du chef d'inculpation de conspiration, que les Etats-Unis ont le devoir de soutenir, réside dans sa simplicité. Elle ne comporte que l'établissement de trois faits précis :

I° - les actes définis comme crimes par le Statut, ont-ils été commis ;

2° - Ont-ils été commis conformément à un plan ou conspiration;

3° - Ces accusés font-ils partie de ceux qui sont criminellement responsables ?

L'accusation exige l'examen d'une politique criminelle et non d'une multitude de crimes isolés, non préparés ou contestés. Les crimes substantiels sur lesquels nous nous appuyons, soit comme buts d'un plan commun ,soit comme moyens de leur accomplissement, sont reconnus. Les piliers qui soutiennent l'accusation de conspiration peuvent être trouvés dans cinq catégories d'actes manifestes, dont le caractère et l'étendue sont des considérations importantes pour apprécier la preuve de conspiration.

I.- La prise du Pouvoir et l'assujetissement de l'Allemagne à un Etat - Gendarme

Le Parti Nazi saisit le contrôle de l'Etat Allemand en I933. " La prise du Pouvoir " est l'appellation dont usent les accusés et les témoins de la défense et qui convient si bien qu'elle est passée à la fois dans l'histoire et la conversation de tous les jours (I)

Dans les premiers temps la Junte Nazie, vivait dans la crainte constante d'être renversée. Goering, en I934, faisait remarquer que ses ennemis étaient légions et disait :

" C'est pourquoi ont été créés les camps de
" concentration où nous avons d'abord enfermé
" des milliers de fonctionnaires communistes
" et social-démocrates " (2)

En I933 Goering prévoyait tout le programme de cruauté et d'oppression préméditées lorsqu'il annonçait publiquement :

.....

" QUIconque dans l'avenir lèvera la main contre
" un représentant du Mouvement National-Socia-
" liste ou de l'Etat, devra savoir qu'il per-
" dra la vie dans un très court délai. " (3)

De nouveaux crimes politiques furent créés à cette fin. Ce devint une trahison punissable de mort que d'organiser ou d'aider un parti politique autre que le Parti Nazi. (4)

Faire circuler une déclaration fausse ou exagérée, ou qui causait du tort à l'état ou même au Parti, devint un crime .(5)

Les lois étaient empreintes d'une telle ambiguité qu'elles pouvaient être employées pour punir presque tous les actes innocents.

H5162 – 0015

H5162 - 0016

... C'était un crime, par exemple, que de provoquer "tout acte contraire au bien etre public."(6)

La doctrine du chatiment par analogie fut introduite pour permettre la condamnation d'actes qu'aucune loi in' nterdisait.(7) Le Ministre de la Justice Guertner expliqua que le National-Socialisme considérait toute violation des buts de la vie que la société s'était fixée pour elle-même comme un acte coupable per se et que cet acte pouvait être puni même s'il n'était par contraire à la loi "officielle"existante.(8)

La Gestapo et le SD étaient les instruments d'un système d'espionnage qui pénétrait la vie publique et privée.(9) Goering controlait un groupe personnel de captation de messages télégraphiques.(10) Le secret des communications privées fut supprimé.(11) Les Blockleiters du Parti, désignés chacun pour surveiller 50 familles, espionnaient tout sans cesse dans leur secteur.(12) Sur la foi de cet espionnage, des individus étaient trainés en "détention de sécurité" et dans des camps de concentration sans poursuites judiciaires légales d'aucune sorte,(13) et sans qu'il en fut donné aucune raison.(14) Les membres de la police politique partisane étaient affranchis d'une réelle responsabilité légale pour leurs actes.(15)

Une fois tous les services administratifs sous le contrôle nazi et le Reichstag réduit à l'impuissance, le domaine judiciaire demeurait le dernier obstacle à ce règne de la terreur.(16) Mais on vint bientôt à bout de son indépendance et il fut réorganisé pour rendre une justice vénale.(17) Les juges furent dépossédés de leurs postes pour des raisons politiques ou raciales, espionnés et soumis à des pressions pour qu'ils adhèrent au Parti nazi.(18) Après que la Cour Suprême eût acquitté trois des quatre

.....

H5162 - 0017

hommes que les nazis accusaient d'avoir mis le feu au Reichtag, la juridiction sur les cas de trahison fut donnée à un "Tribunal du Peuple" nouvellement institué consistant en deux juges et cinq fonctionnaires du Parti.(19) Le film allemand représentant ce "Tribunal du Peuple" en séance que nous avons montré dans cette pièce, nous montra le juge président couvrant d'insultes partisanes les accusés muets.(20) Des tribunaux spéciaux furent créés pour juger les crimes politiques, seuls les membres du Parti furent nommés juges,(21) et des "lettres de Juges" indiquèrent aux juges-marionnettes les "lignes générales" qu'ils devaient suivre.(22)

Cela eut pour résultat d'enlever tout moyen pacifique de résister au gouvernement ou d'en changer. Après s'être faufilés par le portail du Pouvoir, les nazis claquèrent la porte au nez de tous les autres qui pouvaient aussi aspirer à y entrer.

.....

H5162-0018

Depuis que la loi était ce que les Nazis disaient, toute forme d'opposition était déracinée, et toute voix dissidente étouffée. L'Allemagne était sous la griffe d'une police d'Etat qui employait la peur des camps de concentrations comme un moyen pour imposer la non-résistance. Le Parto était l'Etat, l'Etat était le Parti et la terreur le jour et la mort la nuit étaient la politique des deux.

2.- La préparation et la façon de faire des guerres d'agression.-

Dès le moment où les Nazis s'emparèrent du pouvoir, ils entrepriront des efforts fièvreux mais constants pour s'armer en vue de la guerre, au mépris du Traité de Versailles. En 1933 ils ne trouvèrent aucune aviation. En 1939 il avaient 21 escadrilles consistant en 240 échelons ou environ 2,400 avions de première ligne, ainsi que des avions d'entraînement et de transports. En 1933, ils trouvèrent une armée de trois divisions d'infanterie et trois de cavalerie. Vers 1939, ils avaient levé et équipé une armée de 51 divisions, dont quatre étaient entièrement motorisées et quatre étaient des divisions panzer. En 1933, ils trouvèrent une marine composée d'un croiseur et six croiseurs légers. Vers 1939, ils avaient construits une marine de quatre cuirassés, un porte-avions, six croiseurs, 22 torpilleurs et 54 sous-marins. Ils avaient également construit pendant cette période une industrie d'armement d'aussi bon rendement que celle de n'importe quel pays du monde. (23)

Ces nouvelles armes furent utilisées, à dater de Septembre 1939, dans une série de guerre faites sans déclaration contre des nations avec lesquelles l'Allemagne avait des traités d'arbitrage et de non-agression, et en violation d'assurances réitérées (24) Le 1er Septembre 1939 cette Allemagne réarmée attaquait la Pologne. Le mois d'Avril suivant était le témoin de l'invasion et de l'occupation du Danemark et de la Norvège, et Mai voyait l'envahissement de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Un autre printemps trouvait la Yougoslavie et la Grèce attaquées et en Juin 1941 se produisait l'invasion de la Russie Soviétique.

.....

H5162 - 0019

Ensuite le Japon, que l'Allemagne avait adopté comme partenaire frappait Pearl Harbour sans avertissement en Décembre 1941, et quatre jours plus tard, l'Allemagne déclarait la guerre aux Etats-Unis.

Nous n'avons pas besoin de nous préoccuper des nombreuses difficultés abstraites qui peuvent être invoquées au sujet de ce qui constitue une agression dans les cas douteux. Je vais vous montrer, en discutant la question de la conspiration, que, d'après toute preuve qui ait jamais été présentée par une autorité responsable, par tous les canons du bon sens,

.....

H5162 - 0020

ces guerres furent des guerres d'agression illégales faites en violation de traités et en violation d'assurances.

3. La guerre faite au mépris du Droit International.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur ces faits. GOERING soutient que les règles de la guerre de territoire étaient périmées, qu'aucune nation ne pourrait faire une guerre totale dans leurs limites. (25) Il dépose que les Nazis auraient dénoncé les conventions dont l'Allemagne faisait partie, mais que le Général JODL voulait que les soldats allemands capturés continuassent à bénéficier de leur observation par les Alliés. (26)

Ce fut pourtant contre le peuple soviétique et les prisonniers soviétiques que la fureur teutonne ne connut plus de bornes, en dépit d'un avertissement de l'Amiral CANARIS disant que ce traitement était en violation du Droit International. (27)

Nous n'avons donc pas besoin, pour servir l'accusation de complot, d'énumérer les détails révoltants des méthodes pour affamer, battre, tuer, faire mourir de froid et exterminer en masse, méthodes employées, de façon reconnue, contre les soldats de l'Est. Nous pouvons également considérer comme établi ou reconnu que se sont produites effectivement des pratiques sans frein, telles que la fusillade d'aviateurs britanniques et américains, le mauvais traitement des prisonniers de guerre de l'ouest, l'obligation des prisonniers de guerre français à travailler pour la guerre en Allemagne, et autres violations délibérées des conventions de La Haye et de Genève, et cela en obéissance aux autorités des échelons supérieurs. (28)

4. Mise en esclavage et pillage des populations dans les pays occupés.

L'accusé SAUCKEL, Plénipotentiaire général à l'Utilisation de la Main-d'Oeuvre (29) est compétent pour déclarer: "sur cinq millions de travailleurs étrangers qui vinrent en Allemagne, pas même 200.000 ne vinrent volontairement." (30) On rapporta officiellement à l'accusé ROSENBERG que dans son territoire "on utilisait des méthodes de recrûtement qui avaient probablement leur origine dans la période la plus sombre de la traite des esclaves." (31) SAUCKEL, lui-même, rapporta que des agents, hommes et femmes, faisaient la chasse à l'homme, les

H5162 - 0021

enivrait et les "shanghaiaient" en Allemagne. (32) Ces captifs étaient entassés dans des trains sans chauffage, sans nourriture ni facilités sanitaires. Les morts étaient jetés dehors, aux gares, et les nouveaux-nés jetés par les portières des trains en marche,(33)

H5162 - 0022

Sauckel donna l'ordre que "tous les hommes soient nourris, logés et traités de telle façon qu'on puisse les exploiter jusqu'à la limite du possible et au meilleur marché imaginable."(34) Environ deux millions de ces hommes furent employés directement à la fabrication d'armement et de munitions.(35) Le directeur de l'usine de locomotives Krupp à Essen se plaignit à la compagnie que les travailleurs de force russe étaient tellement sous-alimentés qu'ils étaient trop affaiblis pour faire leur travail(36) et le médecin de l'usine Krupp confirma leur condition pitoyable(37) Les travailleurs soviètiques étaient mis dans des camp gardés par des hommes de la Gestapo, qui étaient autorisés à punir toute désobéissance par l'internement dan un camp de concentration ou la pendaison immédiate.(38)

Les populations des pays occupés étaient ailleurs exploitées et opprimées sans merci. Le terrorisme était à l'ordre du jour. Des civils étaient arrêtés sans motif , condamnés sans avocat, exécutés sans avoir été entendus. Des villages furent détruits, les habitants mâles fusillés ou envoyés en camps de concentration, les femmes envoyés aux travail forcé et les enfants éparpillés à l'étranger.(39) L'étendue du massacre dans la seule Pologne, fut indiquée par Frank dans un rapport, en ces termes :

> "Si je voulais faire poser une affiche pour chaque groupe de Sept Polonais fusillés, les forets de Pologne ne suffiraient pas à produire le papier nécessaire pour ces affiches."(40)

L'on ne peut s'attendre à ce que ceux qui veulent réduire des hommes en esclavage se privent de les piller. Des rapports pleins de vantardise montrent avec quelle perfection et quelle science les ressources des

.....

H5162 - 0023

pays occupés furent aspirées et intégrées dans l'économie de guerre allemande, répandant le dénuement la faim et l'inflation parmi les habitants.(41) En plus de ce vaste plan visant à seconder l'effort de guerre allemand, il y avait les activités sordides de l'Einsatzstab de Rosenberg, qui pillait les trésors artistiques pour le compte de Goering et de ses complices.(42) A considérer le spectable du Fuehrer en second de l'Allemagne, exhortant son peuple à abandonner tout confort et à tendre tous ses nerfs sur le seul effort de guerre, tandis qu'il s'affairait à confisquer les oeuvres d'art par wagons, il est difficile de dire s'il peut être qualifié de tragédie ou de comédie. Dans les deux cas c'était un crime.

De tous temps, avant et pendant cette guerre, le Droit International a parlé avec précision et autorité de la protection due aux civils d'un pays occupé(43) et de tous temps le commerce des esclaves et le pillage des pays occupés fut considéré comme une illégalité flagrante .....

.....

H5162 - 0024

5.- PERSECUTION ET EXTERMINATION DES JUIFS ET DES CHRETIENS

Le mouvement Nazi laissera une triste mémoire dans l'histoire pour son entreprise de persécution des Juifs, la persécution la plus poussée et la plus terrible qui ait jamais été. Bien que l'anti-Sémitisme n'ait été ni l'invention, ni le monopole du parti Nazi, il fut dès le début adopté, provoqué et exploité par ses chefs. Ceux-ci l'utilisèrent comme " l'étincelle psychologique qui enflamme la foule " Après la prise du pouvoir, il fit l'objet d'une politique d'Etat officielle. La persécution débuta par une série de lois d'exception éliminant les Juifs de l'Administration des professions et de la vie économique.

Au fur et à mesure qu'elle s'intensifia, elle comprit le refoulement des Juifs dans les ghettos et l'exil. Des émeutes furent organisées par les Chefs du Parti en vue de piller les commerces Juifs et de brûler les Synagogues. Les biens Juifs furent confisqués et une amende collective d'un million de Marks fut infligée aux Juifs allemands. Le programme continua à croître en furie et en inconscience jusqu'à la " solution finale Celle-ci consista à envoyer dans les camps de concentration comme travailleurs - esclaves, tous les Juifs en état de travailler, et à envoyer ceux qui n'en étaient pas capables, c'est-à-dire, des enfants au dessous de I2 Ans et des gens au-dessus de 50, de même que tous ceux qui étaient jugés inaptes, par un médecin SS, dans des camps d'extermination (44).

Adolpf Eichmann; la sinistre figure chargée de ce programme d'extermination, a estimé que le résultat de l'action anti-juive montait à un total de six millions de Juifs tués. De ceux-ci quatre millions furent tués dans des établissements d'extermination, et deux millions par des Einsatzgruppen; des unités mobiles de la Police de Sûreté et du SD poursuivaient les Juifs dans les ghettos et chez eux et les massacraient dans des wagons à gaz; les fusillaient en masse dans des fossés anti-chars, et à l'aide de tous moyens que l'ingéniosité Nazie pouvait concevoir.

Ce programme était si complet et si inflexible, que, en tant que race, les Juifs d'Europe n'existent plus, réalisant ainsi la " prophétie " diabolique d'Adolpf Hitler au commencement de la guerre. (45)

.....

H5162 - 0025

Bien entendu, tout problème de ce genre doit compter avec l'opposition de l'Eglise chrétienne. Ceci fut dès le début. L'accusé Bormann écrivit à tous les Gauleiters en I94I que :

" Les conceptions National-Socialistes et chré-
" tiennes sont incompatibles "

et que le peuple doit être séparé des Eglises et l'influence de l'Eglise totalement supprimée (46) L'accusé Rosenberg écrivit même de nombres traités préconisant une nouvelle et étrange religion Nazie (47)

La Gestapo nomma " des spécialistes d'Eglise " auxquels on signifia que le but final " était la destruction des Eglises confessionnelles " (48) Les dossiers sont pleins de cas précis de persécutions du clergé, (49) confiscations de biens appartenant à l'Eglise (50) ingérence dans les publications religieuses (5I), dislocation de l'éducation religieuse (52) et suppression des organisations religieuses (53)

L'instrument principal de persécution et d'extermination était le camp de concentration conçu par l'accusé Goéring et entretenu sous l'autorité générale des accusés Frick et Kaltennbrunner.

Les horreurs de ces lieux d'iniquités ont été clairement révélées par des documents (54) et attestées par des témoins (55).

Le Tribunal doit être saturé de descriptions verbales et de portraits imagés. D'après vos dossiers il est clair que les camps de concentration furent la première et la pire des armes d'oppression qu'utilisa l'Etat national-Socialiste et ce furent les premiers moyens employés pour la persécution de l'Eglise chrétienne et l'extermination de la race Juive. Ceci a été reconnu devant vous au banc des témoins par quelques-uns des accusés (56) Selon les termes de l'accusé Frank

" Un millier d'années s'écoulera, sans que cette
" culpabilité de l'Allemagne soit effacée "(57)

Tels étaient donc les cinq crimes fondamentaux du régime nazi. Leur perpétration, qui ne peut être niée, demeure reconnue. L'accusé Keitel, qui est en mesure de connaître les faits a remis au Tribunal ce qui semble être un résumé équitable de ces faits de la cause :

.....

H5162 – 0026

" L'accusé a déclaré admettre que le contenu de
" l'Acte (général) d'Accusation est prouvé du
" point de vue objectif et positif (c'est-à-dire
"non de chaque cas individuel) et ceci en re-
" gard du droit et de la procédure régissant ce
" Tribunal. Il serait vain, malgré la possibilité
" de réfuter plusieurs documents ou faits indivi-
" duels, d'essayer d'ébranler l'Acte d'Accusation
" pris dans son ensemble " (58)

Je passe maintenant à l'enquête ayant pour objet de déterminer si ces groupes d'actes criminels furent intégrés dans un plan ou une conspiration commune.

H5162 - 0027

LE PLAN COMMUN OU LE COMPLOT

Le Ministère Public prétend que ces cinq catégories de crimes prémédités n'étaient pas des phénomènes indépendants ou séparés, mais que tous furent commis selon un plan commun ou complot. La Défense admet que ces catégories de crimes furent commises, mais elle n'admet pas que ces crimes soient liés les uns aux autres comme partie d'un programme unique.

Le crime central, dans ce type de crime, la cheville ouvrière qui les relie tous ensemble, est le complot en vue de faire une guerre d'agression. La raison principale de la connaissance internationale de ces crimes repose sur ce fait. Avons-nous établi le plan ou le complot pour faire une guerre d'agression ?

Certains faits admis ou clairement établis aident à répondre à cette question. Le premier fait est qu'une telle guerre d'agression a eu lieu. Le second fait, est qu'il est reconnu qu'à partir du moment où les Nazis vinrent au pouvoir, chacun d'eux et chacun des accusés travailla comme un castor à la préparation d'une guerre. La question, par conséquent, revient à ceci. Préparaient-ils la guerre qui a eu lieu, ou bien une guerre qui n'a jamais été déclanchée ? Il est probablement exact que dans les premiers jours aucun d'entre-eux n'avait idée quel mois de quelle année la guerre commencerait, ni exactement quelle querelle la précipiterait, ou si son premier coup serait porté vers l'Autriche, la Tchécoslovaquie ou la Pologne, mais je prétends que les accusés, ou savaient, ou bien sont coupables d'avoir su que la guerre qu'ils préparaient serait une guerre d'agression allemande. Ceci vient, en partie, de ce qu'on ne pouvait vraiment pas s'attendre à ce qu'une puissance quelconque ou des puissances alliées attaqueraient l'Allemagne. Mais c'est principalement parce que la nature essentielle des plans allemands était telle qu'ils étaient certains de rencontrer tôt ou tard une résistance et qu'ils ne pourraient alors être accomplis que par une agression.

Les plans d'agression d'Adolf HITLER étaient tout aussi secrets que "Mein Kapf" dont plus de six millions d'exemplaires furent publiés en Allemagne. Non seulement il demandait ouvertement l'abrogation du

H5162 - 0028

Traité de Versailles, mais il présentait des réclamations qui allaient bien au-delà d'une simple rectification de ses prétendues injustices, (59) Il avouait son intention d'attaquer les Etats voisins et de s'emparer de leur territoire (60) qui, disait-il, devrait être conquis par "la puissance d'une épée triomphante." (61) Ici, à entendre chaque Allemand, c'était les "Voix des aïeux qui prédisaient la guerre."

GOERING a déclaré, dans cette salle du Tribunal, que, au cours de son premier entretien, ...

H5162 - 0029

....avec Hitler, bien avant la prise au pouvoir,

> "Je notais que Hitler avait une opinion bien arrêtée sur l'impuissance d'une protestation et secondement qu'il était d'avis que l'Allemagne devrait se débarrasser du Traité de Versailles.+++ Nous ne disions pas que nous devions avoir une guerre et défaire nos ennemis ceci était le but et les méthodes devaient être adaptées à la situation politique."(62)

Lorsqu'on lui demanda si ce but devait être atteint au besoin par une guerre, Goering ne nia pas cette possibilité mais évita de répondre directement en disant, "nous n'avons meme pas discuté ces choses à ce moment là." Il continua en disant que le but de la dénonciation du Traité de Versailles était évident et bien connu et que "chaque allemand à mon avis demandait qu'il soit modifié et sans nul doute ceci était un puissant motif d'adhérer au Parti."(63)

Ainsi ce ne peut etre une excuse possible pour toute personne ayant aidé Hitler à obtenir un pouvoir absolu sur le peuple allemand, ou ayant participé à son régime d'avoir ignoré quelles seraient ses exigences vis à vis des voisins de l'Allemagne.

Immédiatement après la prise du pouvoir, les nazis se mirent en devoir de réaliser ces intentions agressives en préparant la guerre. Ils commencèrent par enrôler des industriels allemands pour un programme secret de réarmement. Vingt jours après la prise du pouvoir Schacht reçut Hitler, Goering et une vingtaine des principaux industriels. Parmi eux se trouvaient Krupp von Bohlen de la grandes usines d'armement Krupp et des représentants de l'I.G. Farben et d'autres industries lourdes de la Ruhr. Hitler et Goering exposèrent leur programme aux industriels, qui furent si enthousiasmés qu'ils proposèrent de réunir trois ...

.....

H5162 – 0030

millions de Reichsmarks pour renforcer et consolider le pouvoir du Parti nazi.(64) Deux mois plus tard Krup travaillait à réorganiser l'association de l'industrie allemande dans le sens des buts politiques du gouvernement nazi.(65) Krupp se vanta par la suite d'avoir réussi à maintenir secrètement les industries allemandes sur pied et prêtes à fonctionner en dépit des clauses du Traité de Versailles sur le désarmement et rappela l'acceptation enthousiaste des industriels des "grandes intentions du Fuehrer dans la période de réarmement de 1933 à 1939."(66)

A peu près deux mois après que Schacht avait provoqué cette première conférence en vue d'obtenir l'aide des industriels, les nazis s'employèrent à adapter la main d'oeuvre industrielle à leurs plans d'agression. En Avril 1933 Hitler donna l'ordre au Dr. Ley

.....

H5162 - 0031

" de se charger des Syndicats" qui comprenaient quelque 6 millions de membres. Sur l'ordre du Parti, LEY saisit les Syndicats, leurs biens et leurs fonds. Les Chefs des syndicats placés en "détention de sécurité" par les SS et les SA, furent mis dans des camps de concentration. (67) Les Syndicats libres furent alors remplacés par une organisation nazie connue sous le nom de "Front du Travail allemand", ayant à sa tête le Dr LEY. Il se développa au point de contrôler plus de 23 millions de membres (68). Le marchandage collectif fut supprimé, la voix des ouvriers ne put plus se faire entendre concernant les conditions de travail, et le contrat de travail fut imposé par "des administrateurs du travail" nommés par HITLER (69). Le but de guerre de ce programme de travail fut clairement reconnu par Robert LEY cinq jours après le déclanchement de la guerre, lorsqu'il déclara, dans un discours, que:

" Nous, nationaux-socialistes, avons monopolisé toutes les res-
" sources et toutes nos énergies au cours des sept années passées,
" de façon à pouvoir être équipés pour l'effort suprême de la lutte. (70)

Les Nazis s'employèrent également, aussitôt, à adapter le gouvernement aux besoins de la guerre. En Avril I933, le Cabinet forma un conseil de la Défense, dont le Comité exécutif se réunit fréquemment par la suite. A la réunion du 23 Mai I933 que l'accusé KEITEL présidait, on fit aux membres la recommandation que :

" Aucun document ne doit être perdu car autrement l'ennemi s'en
" servirait. Des questions communiquées oralement ne peuvent pas être
" prouvées; Nous pouvons les nier à Genève." (7I)

En Janvier I934, en présence de l'accusé JODL, le Conseil étudia un programme de mobilisation et un ordre de mobilisation pour environ 240.000 usines. De nouveau, il fut convenu que rien ne serait écrit de façon que "le but militaire ne puisse pas être découvert" (72).

Le 2I Mai I935, la loi très secrète sur la Défense du Reich fut votée. L'accusé SCHACHT fut nommé plénipotentiaire général à l'économie de guerre avec la tâche de préparer secrètement toutes les formes économiques en vue de la guerre, et,dans l'éventualité d'une mobilisation, de financer la guerre (73). Les efforts secrets de SCHACHT furent

H5162 - 0032

aidés, en Octobre 1936, par la nomination de l'accusé GOERING comme Commissaire du Plan de Quatre Ans, ayant pour mission d'adapter toute l'économie à la guerre dans une période de quatre ans. (74)

H5162 - 0033

Un programme secret d'accumulation de matières premières et de crédits étrangers nécessaires pour un réarmement important fut aussi mis sur pied dès la prise du pouvoir. En Septembre I934 le Ministre de l'Economie se plaignait déjà que

" le travail d'amoncellement des stocks est
" entravé par le manque de devises étrangères;
" la nécessité de garder le secret et de camou-
" fler a aussi un effet retardateur " (75)

Le contrôle des changes fut établi tout de suite. (76) Les Finances furent attribuées au Magicien Schacht, qui évoqua la loi MEFO pour atteindre le double but de saigner le marché monétaire à court terme aux fins de réarmement tout en dissimulant le montant de ces dépenses. (77)

L'esprit de l'Administration Nazie toute entière fut résumé par Goering à une réunion du Conseil des Ministres, qui comprenait Schacht le 27 Mai I936, où il déclara :

" Pour toutes les mesures à prendre on doit te-
" nir compte du fait que nous sommes certains
" d'avoir à faire la guerre " (78)

L'Etat-Major général doit naturellement être aussi engagé dans les plans de guerre. La plupart des généraux, attirés par la perspective de reformer leurs armées, devinrent complices volontaires. Les omnipotent Ministre de la Guerre Von Blomberg et Chef d'Etat-Major Général von Fritsch ne faisaient pas bon accueil à la politique de plus en plus belliqueuse du régime d'Hitler, et on les descrédita au moyen de machinations haineuses et répugnantes qui les firent relever de leur poste en Janvier I938 (79)

La-dessus, Hitler prit lui-même le Commandement des Forces armées et les postes de Von Blomberg et Von Fritsch furent occupés par d'autres qui devinrent comme Blomberg disait en parlant de Keitel :

" un instrument docile dans les mains d'Hitler
" pour chacune de ses décisions " (80)

Les généraux ne limitèrent pas leur participation aux questions purement militaires. Ils participèrent à toutes les principales intrigues diplomatiques et politiques, telles que la réunion d'Obersalzburg où Hitler, flanqué de Keitel et d'autres généraux importants, lança son quasi-ultimatum à Schusnigg (8I)

.....

H5162 - 0034

Dès le 5 Novembre I937, le plan d'attaque commençait à se préciser quant à l'heure H et à la victime de cette attaque. Dans une réunion à laquelle assistaient les accusés Raeder, Goering et Von Neurath, Hitler, indiquait le but cynique.

"Ce qui importe pour l'Allemagne c'est l'en-
"droit où peut-être fait la plus grande con-
"quête possible avec le moins de pertes possi-
""bles.

H5162 – 0035

Il discuta divers plans pour l'invasion de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, montrant clairement qu'il ne considérait pas ces territoires comme une fin en soi mais comme un moyen pour d'autres conquêtes. Il souligna l'aide militaire et politique considérable qu'apporterait la possession de ces pays et examina la possibilité d'y recruter de nouvelles armées d'un effectif d'environ 12 divisions. Il déclara sèchement et effrontément que le but était d'acquérir en Europe un plus grand espace vital et admit que "La question allemande ne peut se régler que par la force." (82)

Six mois plus tard, enhardi par la conquete sans effusion de sang, de l'Autriche, Hitler, dans une directive secrète adressée à Keitel, exprimait sa "décision irrévocable d'écraser la Tchécoslovaquie par les armes, dans un prochain avenir." (83) Le meme jour, Jodl notait dans son journal que le Fuehrer avait exprimé sa décision absolue de détruire bientot la Tchécoslovaquie et avait commencé les préparatifs sur toute la ligne.(84) Vers Avril le plan d'une attaque de la Tchécoslovaquie par une campagne éclair à la suite d'un "incident" était complet.(85)

Sur toute la ligne, les préparatifs se précisèrent en vue d'une guerre d'expansion, car on supposait qu'elle aboutirait à un conflit mondial. En septembre 1938 l'amiral Carls parlait officiellement d'un "projet d'études de guerre navale contre l'Angleterre" :

> "L'accord est unanime sur le thème principal de cette étude.
>
> "1. Si, selon la décision du Fuehrer, l'Allemagne doit acquérir la place de puissance mondiale, elle a besoin, non seulement de possessions coloniales suffisantes, mais aussi d'assurer
>
> .....

H5162 – 0036

des communications par mer et un accès à l'Océan.

"2. Ces deux exigences ne peuvent etre satisfaites qu'en s'opposant aux intérets Anglo-Francai et restreindront leur situation en tant que puissances mondiales. Il est improbable qu'elles puissent etre satisfaites par des moyens pacifiqu La décision de faire de l'Allemagne une puissance mondiale nous i mpose en conséquence, la nécessité de faire des préparatifs de guerre en rapport.

"3. La guerre contre l'Angleterre signifie en meme temps la guerre contre l'Europe, contre la France, probablement aussi contre la Russie et un grand nombre de pays d'Outre-mer; en fait contre la moitié ou le tiers du monde.

"Elle ne peut se justifier et avoir une chance de succès que si elle est préparée économiquement aussi bien que politiquement et militairement, et conduite avec le dessein de conquérir pour l'Allemagne une sortie sur l'Océan."(86)

.....

H5162 - 0037

Ce Tribunal sait quelles assurances catégoriques furent données à un monde alarmé, après l'Anschluss, après Munich et après l'occupation de la Bohème et de la Moravie. L'Allemagne affirmait par là que ses ambitions étaient réalisées et qu'Hitler n'avait plus " de revendications territoriales à formuler en Europe" (87) Le compte-rendu de ce procès démontre que ces promesses constituaient des duperies préméditées et que les gens haut placés dans la fraternité Nazie le savaient.

Dès le I5 Avril I936, Goering fit remarquer à Mussolini et à Ciano que la possession de ces territoires rendrait possible une attaque de la Pologne.(88) Ribbentrop écrivait, le 26 Août I938 :

" Après la liquidation de la question Tchécoslovaque, on pensera en général que le tour de la Pologne viendra ensuite. " (89)

Hitler, après l'invasion de la Pologne, se vanta du fait que les triomphes remportés sur l'Autriche et la Tchécoslovaquie " avaient servi de base aux opérations contre la Pologne " (90) Goering réalisa en pratique la théorie et donna des instructions immédiates pour l'exploitation du potentiel de guerre, dans le but de rendre l'Allemagne encore plus forte, d'abord dans le pays des sudètes, puis dans le Protectorat tout entier.(9I)

En Mai I939, les préparatifs Nazis s'étaient développés à tel point qu'Hitler confia aux accusés Goering, Raeder, Keitel et d'autres qu'il était prêt à " attaquer la Pologne à la première occasion propice" bien qu'il reconnût qu' "il était impossible d'atteindre d'autres succès sans effusion de sang ". Il a fait connaître ses intentions de vol dissimulées par cette décision, en se servant de mots qui étaient à l'échelle du thème de rapacité développé dans " Mein Kampf " :

" Qui veut la fin, veut les moyens. Le succès est
" impossible sans recours à l'invasion d'Etats
" Etrangers ou à des atteintes portées sur des
" biens étrangers. L'espace vital, qui est en
" proportion de l'étendue de l'Etat, est à la
" base de toute puissance ... nous ne pouvons espérer d'autres succès sans étendre notre espace
" vital vers l'Est ..... " (92)

.....

H5162 – 0038

Alors qu'un monde crédule sommeillait, confortablement entouré des assurances perfides d'intentions pacifiques, les Nazis ne se préparaient plus simplement, comme avant, en vue d'une guerre, mais en vue de la guerre. Les accusés Goering, Keitel, Frik et Funk se réunirent avec d'autres au Conseil de Défense du Reich, en Juin I939

Les procès-verbaux certifiés par Goering révèlent des indications sur ...

H5162 - 0039

Les procès-verbaux certifiés par Goering témoignent de la façon dont chaque mesure du projet nazi s'adaptait à l'autre. Ces cinq accusés principaux, trois mois avant que la première unité blindée se fut frayé un chemin en Pologne dressaient des plans pour " l'utilisation de la population en temps de guerre " et ils avaient été jusqu'à donner aux industries un rang de priorité pour la répartition de la main-d'oeuvre " qprès qu'on aurait mobilisé cinq millions d'hommes ". Ils décidaient des mesures à prendre pour éviter " la confusion au moment de la mobilisation " et avouaient leur dessin d'obtenir et de garder la maîtrise de la situation pendant les premières et décisives semaines d'une guerre " Ils firent alors le projet d'employer à la production prisonniers de guerre, prisonniers de droit commun, et détenus des Camps de concentration. Ils décidèrent ensuite " le travail obligatoire pour les femme en temps de guerre ". Ilsavaient déjà transmis des demandes pour le classement comme indispensables de I.I72.000 ouvriers spécialistes, et en avaient agréés 727.000. Ils se vantaient que les ordres aux ouvriers, d'avoir à se présenter pour le travail " sont prêts et empaquetés dans les bureaux de placement ". Et ils résolurent d'augmenter la main-d'oeuvre industrielle en amenant des milliers d'ouvriers " qui seraient entassés dans des baraques " (93)

Ce sont les procès-verbaux de cette réunion significative de plusieurs des accusés principaux qui révèlent comment le plan de déclancher la guerre était lié au plan de la conduite en ayant recours à une provenance illégale de la main-d'oeuvre pour maintenir la production. Hitler, en annonçant son plan d'attaquer la Pologne avait déjà pressenti le programme de travail forcé. Comme un de ses corollaires lorsqu'il signifiait à mots couverts aux accusés Goering. Raeder, Keitel et autres que la population polonaise " sera utilisable comme réservoir de main d'oeuvre " (94) Ce fut la partie du plan menée à bien par Frank, qui, en sa qualité de gouverneur général avisait Goering qu'il fournirait au Reich " au moins un million d'ouvriers agricoles et industriels, hommes et femmes (95) et par Saukel, dont les réquisitions à travers le territoire occupé, rassemblèrent un nombre égal à celui de la population de certaines des plus petites Nations d'Europe.

.....

H5162 - 0040

.....

Ici aussi, apparait le lien entre la main-d'oeuvre de guerre et les camps de concentration un réservoir de main-d'oeuvre de plus en plus exploité et avec une cruauté croissante. Un accord entre Himmler et le Ministre de la Justice Thierack en I942, stipulait " que les éléments antisociaux seraient remis pour éxécution de leur peine, au Reichsfuehrer SS qui les ferait travailler jusqu'à la mort.

H5162 - 0041

Un ordre des SS prévoyait que les prisonniers alités seraient appelés à travailler dans leur lit.(97) La Gestapo ordonna que 45.000 Juifs arretés serviraient à augmenter "le recrutement de la main-d'oeuvre dans les camps de concentration." (98) Cent mille Juifs furent amenés de Hongrie pour augmenter la main-d'oeuvre des camps.(99) Sur l'initiative de l'accusé Doenitz, les ouvriers des camps de concentration furent employés à la construction de sous-marins. (100) Les camps de concentration furent ainsi orientés vers la production de guerre d'une part, et vers l'administration de la justice et les buts politiques recherché par les nazis de l'autre.

L'importance du nombre des prisonniers de guerre, comme prévu ici, employés au travail, augmenta également avec les besoins de l'Allemagne. A l'époque où l'on avait besoin de tous les soldats allemands sur le front et où l'on ne disposait pas de forces à l'intérieur, des prisonniers russes furent contraints à servir des pièces anti-aériennes contre les avions alliés. Le Feldmarschall Milch se fait l'écho de la jubilation des nazis devant cette violation flagrante du Droit International, en disant :

> "...Il est amusant de voir les Russes contraints de servir les canons." (101)

Les ordres concernant le traitement des prisonni russes étaient si impitoyable que l'amiral Canaris, remarquer faisant/qu'ils seraient "la cause de mauvais traitements et d'exécutions," s'éleva contre eux à l'OKW et déclara qu'ils violaient le Droit International. La réponse de Keitel s'exprimait d'une façon ambigue:

.....

H5162 – 0042

"Les objections proviennent de la conception militaire de la guerre chevaleresque ! C'est la destruction d'un idéal ! En conséquence j'approuv et je donne mon appui à ces mesures." (102)

La Convention de Genève aurait été ouvertement rejetée si Jodl ne s'y était pas opposé parce qu'il voulait bénéficier de son respect par les Alliés, alors qu'ell ne generait les allemands en aucune manière.

D'autres crimes commis dans la conduite de la guerre étaient prévus avec une égale inutie, afin d'assurer la victoire des armes allemandes. En Octobre 1938, presqu'un an avant le début de la guerre, la violation des règles établies de la guerre était envisagée sur une grande échelle comme une politique et le Commandement Supreme fit circuler dans le plus grand secret une liste très vaste des explications détournées que le Ministre de la Propagande donnerait dans de tels cas. (104) Meme avant cela, les Chefs de l'armée recurent l'ordre d'employer tous les moyens de guerre, tant qu'ils faciliteraient la victoire.(105

.....

H5162-0043

Au fur et à mesure que la guerre avançait les ordres devenaient plus cruels. Un ordre typique de Keitel demandait d'employer " les moyens les plus brutaux " stipulait que :

..... " Le devoir des troupes est d'employer tous
" les moyens sans aucune réserve, même contre
" les femmes et les enfants, du moment que
" cela assure le succès " (106)

Les forces navales allemandes n'étaient pas davantage immunisées contre l'infection que les forces terrestres. Raeder ordonna la violation des lois de la guerre partout où cela était nécessaire pour obtenir un succès stratégique (107) Doenitz exhorta ses équipages de sous-marins à ne pas sauver les survivants des bateaux ennemis torpillés afin de désemparer la flotte marchande des nations alliées en décimant ses équipages. (108)

Ainsi, les crimes de guerre contre les forces alliées et les crimes contre l'humanité commis dans les territoires occupés, font incontestablement partie du programme consistant à faire la guerre, parce que, dans les calculs allemands, ils étaient indispensables à l'espoir qu'on avait de le voir réussir.

De même, toute la série des crimes commis avant guerre, y compris les persécutions en Allemagne, prirent leur place autour du plan établi pour une guerre d'agression, comme les pièces d'une mosaïque délicatement travaillée.

Tout le catalogue des crimes de l'oppression Nazie et du terrorisme en Allemagne, n'est nulle part aussi bien intégré au crime de guerre que cet étrange mélange de vent et de sagesse que constitue le témoignage d'Hermann Goering. En décrivant les buts du programme Nazi avant la prise du pouvoir, Goering déclarait :

" La première chose à faire était d'acheter et d'établir pour l'Allemagne une
" structure politique différente qui lui
" aurait permis de s'élever utilement con
" tre le Diktat de Versailles, non seulement par une protestation, mais par une
" objection de telle nature qu'elle serait
" réellement prise en considération "(109)

.....

H5162 - 0044

Par ces intentions Goéring admettait que le plan était fait pour renverser la République de Weimar, pour s'emparer du pouvoir, et pour appliquer le programme Nazi par tous moyens quels qu'ils fussent, légaux ou illégaux (II0)

Le contre-interrogatoire de Goering nous apprend comment tout le programme de crimes s'ensuivit nécessairement (III) Parcequ'ils considéraient qu'un Etat fort était nécessaire pour se débarrasser du Traité de Versailles, ils adoptèrent le " Fuehrer-prinzip " . S'étant emparés du pouvoir, les Nazis pensèrent qu'il était nécessaire de le protéger en abolissant le gouvernement parlementaire et en supprimant toute opposition organisée de la part des partis politiques (II2) Ceci était reflété par la philosophie de Goering quand il disait que l'Opéra était plus important que le Reichstag. (II3)

H5162 - 0045

"On ne tolérait même aucune opposition individuelle sauf dans les questions sans importance." Pour assurer la suppression de l'opposition, il fallait une police politique secrète. Pour éliminer des adversaires incorrigibles, il était nécessaire de créer des camps de concentration et d'avoir recours au système de détention préventive. La détention préventive d'après la déposition de Goering, signifiait

> "qu'on arrêtait et qu'on mettait en détention préventive, des personnes n'ayant commis aucun crime, mais desquelles on pouvait s'attendre si elles restaient en liberté, qu'elles commettent toutes sortes d'actes nuisibles à l'Etat allemand. (114)

La même intention dominait dans la persécution des Juifs. Au commencement le fanatisme et l'opportunisme politique y avaient une grande part, les nazis se servaient de l'antisémitisme et de la mythologie, son allié et son bouc émissaire, comme d'un char pour monter au pouvoir. C'est pour cette raison qu'on accueillit favorablement l'immonde Streicher, et Rosenberg, l'impie, aux rassemblements du Parti, et qu'on les nomma Chefs et personnages officiels de l'Etat et du Parti. Mais les nazis estimèrent bientot que les Juifs étaient au premier plan de l'opposition qui existait contre l'Etat-gendarme grâce auquel ils projetaient de réaliser leurs plans d'agression militaire. Pour écarter les Juifs de la vie politique et économique de l'Allemagne, on donna comme raison que l'on craignait leur pacifisme et leur opposition à un nationalisme extrême (115). Ils furent par conséquent transportés comme du bétail dans des camps de concentration où on les utilisa comme source de travail obligatoire

.....

H5162 – 0046

....pour les besoins de la guerre.

Au cours d'une réunion qui eut lieu le 12 Novembre 1938, deux jours après les violents pogrames antisémites provoqués par Goebbels et exécutés par le corps de la Direction du Parti, et par les SA, Goering, Funk, Heydrich, Goebbels et d'autres nazis éminents établirent le programme de l'élimination des Juifs de la vie économique allemande. Les mesures adoptées comprenaient la réclusion des Juifs dans des ghettos, la suppression de leur ravitaillement, "l'arianisation" de leurs commerces et la suppression de leur droit de se déplacer (116). Ici un autre but vint se placer à la base des persécutions juives, car ce fut la confiscation totale de leurs biens qui aida à financer le réarmement de l'Allemagne. Bien qu'on n'adoptât pas le plan de Schacht, qui consistait à faire payer la rançon de toute la race juive d'Allemagne par les Juifs de l'étranger, on dépouilla les Juifs au point que Goering put faire savoir au

.....

H5162-0047

....Comité de Défense du Reich que la situation critique du budget du Reich, due au réarmement s'était redressée "grâce à l'amende d'un million de Reichsmark infligés à la Juiverie, et grâce à des bénéfices revenus au Reich au cours de l'organisation des entreprises juives."(117)

Un regard sur le banc des accusés montrera qu malgré les désaccords existant entre eux, chaque accu jouait un role concordant avec celui des autres, et que tous soutenaient le plan commun. Le fait que des hommes de passé et de facultés si différents aient pu soutenir leurs desseins respectifs par coincidence contredit l'expérience.

Goering avait un rôle vaste et varié qui étai à demi celui d'un militariste, à demi celui d'un gan ter. Il mettait la main à tout. Il se servit de ses SA muselés, pour aider a amener sa "bande" au pouvoir Pour protéger ce pouvoir, il imagina d'incendier le Reichstag, constitua la Gestapo, et créa les camps de concentration. Il était également partisan de massacr les adversaires et d'inventer de formenter des scandales pour se débarrasser des généraux têtus.Il constitua la Luftwaffe et la lanca sur des voisins sans défens Il fut au premier plan de ceux qui chassèrent les Juifs du pays. En mobilisant la totalité des ressources économiques de l'Allemagne, il donna à l'Allemagn la possibilité de faire la guerre à la préparation de laquelle il avait largement collaboré. Il était après Hitler l'homme qui réunissait les activités de tous les accusés en un commun effort.

Les rôles joués par les autres accusés, bien

.....

H5162 - 0048

....qu'étant moins étendus et moins spectaculaires que celui du Maréchal du Reich, apportèrent cependant une contribution totale et indispensable à l'entreprise commune, et si l'un d'eux avait manqué, l'oeuvre commune aurait été en danger. On a prouvé que ces hommes étaient coupables d'un grand nombre de faits précis. Il ne servirait à rien - et nous n'en avons d'ailleurs pas le temps - de passer en revue tous les crimes dont l'enquête les a chargés. Cependant, en considérant la conspiration comme un système intégral et effectif, il conviendrait de rappeler brièvement les services éminents que chacun des hommes assis sur ce banc a rendus à la cause commune ....

.....

H5162 - 0049

Le fanatique Hess, avant de succomber à l'esprit d'avanture, était le mécanicien qui surveillait la marchandise du Parti, transmettant les ordres et la propagande aux corps de direction, controlant tous les aspects de l'activité du Parti et maintenant l'organisation dans l'état d'un instrument de pouvoir fidèle et toujours pret. Lorsque les craintes de l'étranger menacèrent le succès du plan de conquête nazi ce fut le fourbe Ribbentrop, le marchand de mensonges qui fut chargé de verser duvin dans les eaux troubles du soupcon, en prechant l'évangile des intentions modérées et pacifiques. Keitel instrument faible et consentant livra au Parti les forces armées, l'instrument d'agression, et lui ordonna d'exécuter ses plans criminels.

KALTENBRUNNER, le grand inquisiteur, revetit le manteau sanglant d'Heydrich pour supprimer l'opposition et imposer l'obéissance par la terreur et il renforca la puissance du National-Socialisme par une assise de cadavres innocents. Ce fut ROSENBERG le grand pretre intellectuel de la "race des seigneurs" qui fournit la doctrine de haine qui donna l'élan pou l'annihilation des Juifs et mit en pratiques ses théories trompeuses contre les territoires occupés d l'Est. Sa philosophie amphigourique ajouta aussi l'ennui à la longue liste des atrocités nazies.
Le fanatique FRANK qui consolida le contrôle nazi en établissant le nouvel ordre de l'autorité sans loi, de sorte que la volonté du parti était le seul critérium de légalité, procéda à l'exportation de son anarchie en Pologne qu'il gouverna avec le fouet de César

.....

H5162 - 0050

... et dont il réduisit la population à de lamentable restes. FRICK, l'organisateur sans pitié aida le parti à s'emparer du pouvoir, controla les organismes de police pour assurer son maintien en place et enchaina l'économie de la Bohème et de la Moravie à la machine de guerre allemande.

STREICHER, ce personnage vulgaire et venimeux composa et distribua des libelles raciaux obscènes pour inciter la populace à accepter et à soutenir les opérations de plus en plus sauvages de la "purification de la race". Comme ministre de l'Economie FUNCK accéléra le rythme du réarmement et comme président de la Reichsbank reçut en dépot pour les SS, les garnitures en or des dents des victimes des camps de concentration - probablement le fait annexe le plus macabre de l'histoire bancaire. Ce fut SCHACHT, image de la respectabilité guindée, qui fournit l'arrangement de la vitrine, l'appat pour les hésitants et dont la sorcellerie permit à Hitler de financer le colossal programme de réarmement et de le faire secrètement.

.....

H5162-0051

DOENITZ , l'héritier de la défaite d'Hitler favorisa le succès des agressions nazies en recommandant à sa meute de tueurs sous-marins de conduire la guerre sur mer avec la férocité illégale de la jungle. RAEDER, l'Amiral politicien, construisit en cachette la marine allemande au mépris du Traité de Versailles et ensuite la mit en oeuvre dans une série d'agressions dans la préparation desquelles il avait eu une grande part. VON SCHIRACH, empoisonneur d'une génération initia la Jeunesse allemande à la doctrine nazie, les entraina par légions pour servir dans les SS et la Wehrmacht et en fit pour le Parti les exécuteurs fanatiques et aveugles de sa volonté.

SAUCKEL, le plus grand et le plus cruel négrier depuis les Pharaons d'Egypte fournit une main-d'oeuvre dont l'Allemagne avait terriblement besoin en attirant les peuples étrangers dans la terre d'esclavage dans une proportion inconnue meme aux temps antiques de la tyrannie dans le Royaume du Nil .JODL, traitre aux traditions de sa profession, conduisit la Wehrmacht en violant son propre code d'honneur militaire afin de mettre à exécution les desseins barbares de la politique nazie. VON PAPEN, pieux agent d'un régime infidèle, tenait l'étrier pendant qu'Hitler sautait à cheval, hurlait l'annexion Autrichienne et consacrait sa finesse diplomatique au service des objectifs nazis à l'étranger

SEYSS-INQUART, tete de la cinquième colonne Autrichienne, ne fait le gouvernement de son propre pays que pour en faire présent à Hitler, et ensuite, se déplacant vers le Nord, apporta la terreur et l'oppression aux Pays-Bas et pilla son économie au bénéfi

.....

H5162-0052

.....du djeggernat allemand. VON NEURATH, le diplomat de la vieille école, qui déversait les fruits de son expérience devant ces nazis, guida la diplomatie nazi dans les prmières années, calma les craintes des futu victimes, et en tant que Reich Protector de Bohème-Moravie renforca la situation du Reich en vue de l'at taque à venir sur la Pologne. SPEER, en tant que Mini tre de l'Armement et de la Production de Guerre, se joingnit à eux pour projeter et exécuter le programm visant à contraindre les prisonniers de guerre et les travailleurs étrangers à travailler dans les industri de guerre allemande dont le rendement augmentait tan que le nombre des travailleurs diminuait parce qu'ils mouraient de faim. FRITSCHE, Chef de la propagande ra diophonique, en travestissant la vérité fit de l'opi nion publique allemande un soutient fréntique du ré gime et anesthésia le jugement indépendant de la population/si bien qu'elle exécuta sans discussion les ordres de ses maitres. Et BORMANN, qui n'a pas accep té notre invitation ....

.....

H5162-0053

à cette réunion, tenait les leviers de commande de la vaste et puissante machine du Parti, la guidant dans l'éxécution impitoyable de la politique Nazie, depuis l'oppression de l'église chrétienne jusqu'au lynchage des aviateurs alliés captifs.

Les activités de tous ces accusés en dépit de leurs antécédants et talents variés, étaient jointes aux efforts d'autres complices, qui ne sont pas maintenant au banc des accusés, et qui jouèrent encore d'autres rôles essentiels. Ils fusionnèrent en un ensemble consistant et militant animé d'un même esprit visant à réformer la carte de l'Europe par la force des armées. Quelques uns des accusés ont été des membres ardents du Mouvement Nazi dès sa naissance, d'autres moins fanatiques se joignirent plus tard à l'entreprise commune, après que les succès eurent rendu la participation attirante par l'espoir de récompenses. Ce groupe de convertis de la dernière heure remédia à un défaut critique dans les rangs des premiers vrais croyants, car comme le Dr Seimers l'a fait remarquer dans sa récapitulation :

" ... Il n'yavait pas parmi les Nationaux-So-
" cialistes, de spécialistes pour les tâches
" particulières. La plupart des collaborateurs
" Nationaux-Socialistes n'avaient pas exercé
" antérieurement un métier demandant une for-
" mation technique. (II8) "

Ce fut la faiblesse fatale de l'équipe Nazie des premiers jours, que d'avoir manqué de compétence technique. Cette équipe ne put pas prendre dans ses propres rangs de quoi former un gouvernement capable de mettre à éxécution tous les projets nécessaires pour réaliser ses buts. C'est là que réside le crime et la trahison particuliers, d'hommes tels que Schacht et Von Neurath, Speer et Von Papen, Raeder et Doenitz, Keitel et Jodl. Il est douteux que le Maître-Plan Nazi aurait pu réussir sans leur intelligence spécialisée qu'ils mirent si volontiers à son service (II9) Ils le firent en pleine connaissance des buts et méthodes proclamés et ils continuèrent leurs services après que la pratique eut confirmé la direction vers laquelle ils tendaient. Leur supériorité sur la moyenne de la médiocrité Nazie n'est pas une excuse pour eux. C'est leur condamnation.

.....

H5162-0054

Le fait dominant qui ressort des milliers de pages du dossier de ce Procès est que le crime central de tout ce groupe des crimes Nazis - l'attaque de la paix du Monde - a été clairement et délibérément prémédité. Le commencement de ces guerres d'agression, n'a pas été dû à une population excitée par quelque indignation du moment, courant aux armes spontanément et sans préparation.

H5162-0055

Une semaine avant l'invasion de la Pologne, HITLER déclarait à ses commandants militaires:

" Je donnerai au déclenchement de la guerre une cause de propa-
" gande. Ne vous préoccupez jamais de savoir si elle est plau-
" sible ou non. On ne demandera pas plus tard au vainqueur si
" nous avons dit ou non la vérité. Pour déclencher et faire la
" guerre, ce n'est pas le droit qui compte, mais la victoire."
(I20)

L'incident de propagande fut dûment fourni en habillant d'uniformes polonais des internés des camps de concentration, afin de donner l'apparence d'une attaque polonaise d'une station radiophonique de la frontière allemande. (I2I) Le projet d'occuper la Belgique, la Hollande et le Luxembourg apparut d'abord, dès Août I938, en relation avec le projet de l'attaque de la Tchécoslovaquie. (I22) L'intention d'attaquer devint un programme en Mai I939, lorsqu'HITLER déclara à ses commandants que:

" Les bases aériennes hollandaises et belges doivent être occu-
" pées par les forces armées. On doit ignorer les déclarations
" de neutralité." (I23)

Ainsi, les guerres qui suivirent furent projetées avant que la première fût déclenchée. Ce furent les guerres les plus soigneusement combinées de toute l'histoire. C'est à peine si un détail dans leur succession et dans leur progrès terrifiants ne se réalisa pas selon le maître-plan ou les plans et horaires subsidiaires jusque bien longtemps après que les crimes d'agression aient été consommés.

Les crimes de guerre, pas plus que les crimes contre l'humanité, n'ont été des actes punissables, isolés ou spontanés. Indépendamment des preuves indéniables que nous avons de leur complot, il suffit de demander si six millions de personnes ont pu être détachées de la population de plusieurs nations, d'après leur race et leur origine, ont pu être détruits et leurs corps anéantis, sinon parce que l'opération s'incorporait dans le plan général du gouvernement. La mise en esclavage de cinq millions de travailleurs, leur enrôlement d'office, leur transport en Allemagne, leur affectation pour travailler là où ils pourraient être le plus utiles, leur entretien - si l'on

H5162-0056

peut appeler entretien un lent affamement - et leur garde, auraient-ils pu être accomplis si cela n'était pas entré dans le plan commun ? Des centaines de camps de concentration situés dans toute l'Allemagne, construits pour recevoir des centaines de mille de victimes, chacun nécessitant du travail et des matériaux de construction, de la main-d'oeuvre, pour le diriger et le surveiller et un ajustement parfait à l'économie, auraient-ils pu exister et de tels efforts auraient-ils pu être dépensés sous l'autocratie allemande s'ils n'avaient été en conformité avec le plan ? La passion teutonne pour l'organisation est-elle devenue fameuse

H5162-0057

pour sa tolérance d'une activité non-disciplinée ? Chaque partie du plan était étroitement reliée à toutes les autres. Le programme du travail forcé s'engrenait dans les besoins de l'industrie et de l'agriculture et ceux-ci, à leur tour étaient en synchronisation avec la machine militaire. L'appareil compliqué de propagande s'accouplait au programme visant à dominer le peuple et à inciter à une guerre que ses fils auraient à faire. Les industries d'armement étaient alimentées par les camps de concentration - les camps de concentration étaient alimentés par la Gestapo- la Gestapo était alimentée par le système d'espionnage du Parti Nazi. Sous la règle de fer du nazisme rien n'était permis qui ne fût conforme au programme. Tout ce qui se produisait d'important dans cette société enregimentée n'était qu'une manifestation d'un but préméditè et qui se révélait, visant à assurer à l'Etat Nazi une place au soleil en rejetant tous les autres dans l'obscurité.

H5162-0058

MOYENS COLLECTIFS DE DEFENSE INVOQUES POUR REPONDRE A L'ACCUSATION DE RESPONSABILITE COMMUNE

Les accusés font face à cette accusation accablante, soit en admettant une responsabilité limitée (I24), soit en rejetant la faute sur d'autres (I25), soit encore, en vérité, en prétendant que s'il y a eu des crimes immenses, ils ne sont pas des criminels. Le temps ne me permet pas d'examiner chacune des défenses en particulier, mais certains points de ces défenses sont communs à tant de cas qu'ils méritent quelque considération.

Les Avocats de plusieurs des accusés cherchent à rejeter l'accusation de conspiration ou de plan commun sous prétexte que la trame du plan nazi ne correspond pas à la conception de la conspiration telle qu'on la trouve dans la législation allemande appliquée à celle du complot de voleurs et de bandits de grands chemins (I26). Leur conception de la conspiration est celle d'une réunion furtive à la nuit tombée, dans une cachette retirée dans laquelle les accusés décident chaque détail d'un crime bien défini. Le statut prévient tout recours à ces conceptions sectaires et étroites de la conspiration, prises dans le droit intérieur en employant le terme supplémentaire et non technique de "plan commun". Omettant complètement le terme alternatif de "conspiration", le statut dit que "chefs, organisateurs, instigateurs et complices participant à la formation ou à l'exécution d'un plan commun, visant à commettre "l'un des crimes dénigrés" sont responsables de tous les actes commis par quiconque dans l'exécution d'un tel plan."

La conception du statut d'un plan commun représente réellement le principe de la conspiration dans un texte international. On ne peut pas penser à un plan commun ou une conspiration visant à saisir le mécanisme d'un état, à commettre des crimes contre la paix du monde, à faire disparaître une race, à asservir des millions d'êtres et à subjuguer et piller des nations entières dans les mêmes termes qu'à un complot en vue de crimes sans grande importance, quoique les mêmes principes fondamentaux soient applicables. Des bandits peuvent décider qui prendra le pistolet et qui le stylet, qui approchera la victime de face et qui l'approchera par derrière et où ils la guetteront. Mais quand on prépare une guerre, le pistolet devient une Wehrmacht, le stylet une Luftwaffe. Le lieu de l'attaque n'est plus restreint aux allées sombres, mais s'étend à la géographie mondiale. L'opération

la question d'un point de vue abstrait, aucun de ces accusés n'aimait la guerre. Mais ils voulaient des choses qu'ils savaient ne pouvoir obtenir que par la guerre. Ils voulaient les terres et les biens de leurs voisins. Leur philosophie paraît revenir à ceci: si les voisins ne voulaient pas céder, ils devenaient alors les agresseurs et c'est à eux qu'on doit reprocher la guerre. Le fait est, cependant, que la guerre n'a jamais été terrible pour les Nazis avant qu'elle ne fut entrée chez eux, avant qu'elle ne démontrât au peuple allemand que l'assurance selon laquelle les villes allemandes, comme celle dans laquelle nous nous trouvons, seraient invulnérables, était une assurance trompeuse. A partir de ce moment, ...

H5162-0058A

H5162-0059

comprend la préparation de l'opinion publique, le droit du pays, la force de la police, l'industrie et les finances. Les appâts et les vantardises doivent être traduits dans le langage de la politique étrangère d'une nation. De même, le degré de dissimulation qui indique un projet coupable dans une conspiration dépendra de son objet. Les préparatifs clandestins d'un état contre la société internationale, bien qu'ils soient camouflés pour l'étranger, pouvaient être bien visibles et bien connus des citoyens de cet état. Mais la dissimulation n'est pas un élément essentiel dans de tels préparatifs. Certaines parties du plan commun peuvent être proclamées sur les toits, comme le fut l'antisémitisme et d'autres parties de ce plan gardées secrètes, comme le fut le réarmement pendant longtemps. C'est une question de stratégie que de décider combien de ces préparatifs seront rendus publics, comme le fut la proclamation de GOERING, en 1935, relative à la création d'une aviation, et combien seront gardées secrètes comme dans le cas de l'emploi de pelles par les Nazis pour entraîner le "service du Travail" au maniement des armes. (127) Les formes de ce grand type de conspiration sont vagues, les moyens sont opportunistes et ne peuvent pas empêcher la loi d'aller au fond des choses.

Les accusés prétendent, cependant, qu'il ne pourrait y avoir eu de conspiration comprenant une guerre d'agression parce que 1° aucun Nazi ne voulait la guerre (128), 2° le réarmement n'était voulu que dans le but d'assurer une force qui puisse permettre à la voix de l'Allemagne de se faire entendre dans la famille des nations (129), et 3° les guerres n'étaient pas vraiment des guerres d'agression mais des guerres défensives contre la "menace bolchevique" (130).

Quand nous analysons l'argument selon lequel les Nazis ne voulaient pas la guerre, cet argument revient en substance à ceci : Les antécédants ne plaident pas en ma faveur objectivement, mais quand on considère mon état d'esprit subjectivement, je détestais la guerre. Je connaissais les horreurs de la guerre. Je voulais la paix." Je n'en suis pas si certain. Je veux encore moins accepter la description de GOERING montrant un Etat-Major pacifiste (131). Cependant, cela ne nuira pas à notre cause d'admettre que, si nous considérons

H5162-0060

la guerre fut terrible.

Les accusés proclament également, "bien sûr, nous fabriquions des fusils, mais ce n'était pas pour tirer", ce n'était que pour nous donner de l'influence dans les négociations." Tout au plus cet argument équivaut-il à la prétention que les forces militaires ne devaient servir qu'au chantage et non à la bataille. La dissimulation de l'invasion militaire qui imposa l'Anschluss à l'Autriche, les menaces qui précédèrent Munich et la menace de GOERING de bombarder la belle ville de Prague si le Président de Tchécoslovaquie n'acceptait pas le Protectorat (I33) sont autant d'exemples de ce que les accusés ont à l'esprit quand ils parlent d'armes pour appuyer les négociations

Mais, de la nature même des exigences allemandes, le jour allait venir où un pays refuserait d'acheter sa paix, refuserait de payer le Dane-geld,.....

" Car la fin de ce jeu est l'oppression et la honte,

" Et la nation qui le joue est perdue."

Ces accusés ont-ils alors l'intention de renoncer aux exigences de leur pays, ou bien l'Allemagne allait-elle les mettre en application et user de la propagande de façon à rejeter le blâme de la guerre sur la nation assez folle pour résister ? Les évènements ont répondu à cette question, et certains documents, tel le memorandum de l'Amiral CARL, cité plus haut, prouvent que les événements se passèrent comme prévus.

Mais quelques-uns des accusés prétendent que lesguerres n'étaient pas des guerres d'agression (I34) et qu'elles ne furent faites que pour protéger l'Allemagne contre quelque danger qui pouvait résulter de la "menace du communisme" et cette menace était une véritable obsession pour bien des Nazis.

Dès le début, cet argument de légitime défense tombe parce qu'il laisse complètement sous silence cette infâme combinaison de faits clairement établis dans le dossier: d'abord, les immenses et rápides préparatifs de l'Allemagne à la guerre; deuxièmement, les intentions d'attaque continuellement avouées des chefs allemands, intentions dont j'ai déjà parlé, et, troisièmement, le fait qu'une

H5162-0061

série de guerres eut lieu dans lesquelles les forces allemandes frappèrent les premiers coups, sans avertissement, à travers les frontières des autres nations.

Même si l'on pouvait montrer - et on ne le peut pas - que la guerre contre la Russie fut vraiment une guerre défensive, ce n'est certainement pas le cas pour les guerres qui l'ont précédée.

H5162-0062

L'on peut aussi faire remarquer que même ceux qui voulaient vous faire croire que l'Allemagne était menacée par le communisme, rivalisent les uns avec les autres pour démontrer leur opposition à la désastreuse entreprise russe (I35)
Est-il logique qu'ils se soient opposés à cette guerre si elle avait été entreprise de bonne foi par légitime défense ?

Comme les avocats le font souvent, on cherche à atténuer le caractère superficiel de la théorie de légitime-défense portant sur les faits, en ayant recours à une théorie de droit. Le Dr Jahreiss, dans son argumentation savante en faveur de la défense, fait ressortir à juste titre qu'aucune clause de traité et aucun principe de droit n'ont jamais contesté à l'Allemagne, en tant que Nation Souveraine, le droit de légitime défense. Il poursuit avec l'assertion, qui trouve sa référence dans le Droit classique international, que "chaque état est seul juge pour décider dans un cas donné, s'il fait une guerre de légitime défense " (I36)

Il n'est pas nécessaire d'examiner la validité d'un principe abstrait qui ne s'applique pas aux faits de notre cause. Il ne doute pas que si une nation en venait à juger nécessaire d'avoir recours à une guerre de légitime défense, à cause de circonstances fournissant des raisons suffisantes pour une décision aussi honnête, n'importe quel Tribunal accorderait à cela une grande et peut-être concluante importance, même si des évènements ultérieurs devaient prouver l'erreur de ce jugement.

Mais dans le cas qui nous intéresse les faits ne justifient aucun égard de ce genre envers une décision honnête, parce qu'on n'en a même pas invoqué, et encore moins formulé honnêtement.

Dans tous les documents révélant la préparation et la rationalisation de ces attaques, on n'a pas et on ne peut citer une seule phrase indiquant la crainte de bonne foi, d'être attaqué. Il se peut que les hommes d'état d'autres pays manquèrent de courage pour désarmer immédiatement et complètement. Peut-être soupçonnaient-ils le réarmement secret de l'Allemagne.

.....

H5162-0063

Mais s'ils hésitaient à abandonner les armes, ils ne tardèrent pas à les négliger. L'Allemagne savait bien que ses anciens ennemis avaient laissé leurs armements tomber en désuétude, tellement ils songeaient peu à une autre guerre. L'Allemagne se trouvait en face d'une Europe qui, non seulement n'était pas disposée à attaquer, mais était trop faible et trop pacifiste pour même pourvoir à une défense convenable et qui alla même jusqu'à la limite du deshonneur, si ce n'est plus loin, pour acheter sa paix. Les procès-verbaux que nous vous avons soumis, des conseils secrets tenus par les Nazis ne mentionnent pas d'agresseur possible. Ils sont imprégnés de l'esprit d'agression et non pas de celui de défense.

H5162-0064

...Ils envisagent toujours l'expansion territoriale, et non le maintien de l'intégrité territoriale.

Le Ministère de la guerre von Blomberg, dans ses directives de 1937 prescrivant des principes généraux pour la préparation de l'Armée à la guerre, a démenti ces faibles revendications de légitime défense. Il déclara à l'époque :

> "La situation politique générale justifie la supposition selon laquelle l'Allemagne n'a pas à envisager d'attaque d'aucun coté. Les raisons en sont, outre l'absence du désir de faire la guerre que l'on trouve dans pour ainsi dire toutes les nations, particulièrement les Puissances occidentale, le fait qu'un certain nombre appréciable d'Etats, et la Russie en particulier, ne sont pas prets pour la guerre."

Il recommanda néanmoins :

> "d'etre continuellement prets pour la guerre afin de (a) contre attaquer à n'importe quel moment et (b) de rendre possible l'exploitation militaire d'occasions politiquement favorables dans le cas où celles-ci se produiraient." (137

Si ces accusés sont à meme maintenant de plaider cyniquement la légitime défense, bienqu'aucune nécessité de bonne foi de légitime défense n'ait été affirmée ou envisagée à l'époque par aucun Chef, cela réduit les traités de non-agression à une absurdité juridique. Ils ne font que devenir des instruments supplémentaires de tromperie dans les mains de l'agresseur, et des pièges pour les nations bien intentionnées. S'il y a dans les pactes de non-agression une condition implicite selon laquelle chaque nation peut formuler un jugement

.....

H5162-0065

bona fide quant à la nécessité de légitime défense contre la menace d'une attaque imminente, ou ne peut cependant pas les invoquer pour protéger ceux qui n'ont jamais formulé de jugement de ce genre.

En ouvrant les débats je ne suis hasardé à prédire que l'on ne dénierait pas sérieusement que les crimes imputés aient été commis, et que les conclusions concerneraient la responsabilité individuelle des accusés. Les accusés ont confirmé cette prophétie, En général, nils ne nient pas que ces faits se sont passés mais il est prétendu qu'ils"se sont seulement passés" et qu'ils ne furent pas le résultat d'un plan ou d'un conspiration commune.

L'une des raisons principales invoquées par les accusés pour prétendu qu'il n'y avait pas de conspiration est l'argument selon leuqel une conspiration était impossible avec un dicta teur (138) Ils allèguent ensuite qu'ils devaient tous obéir aux ordres d'Hitler, lesquels avaient force de loi en Allemagne, et que, par conséquent, l'obéissance ne peut etre prise comme base d'une accusation criminelle. De cette manière on explique que, alors qu'il y eut ....

.....

H5162-0066

.....des exécutions en masse, il n'y eut pas d'assassins.

Cet argument est présenté pour éviter l'article 8 du Statut, qui stipule que l'ofdre donné par un gouvernement ou un supérieur ne libère pas un accusé de sa responsabilité et ne peut etre retenu qu comme circonstance atténuante. Cette stipulation du Statut correspond à la justice et aux réalités de la situation, comme l'indique l'exposé de l'accusé Speer sur ce qu'il considérait etre la responsabilité commune aux dirigeants de la nation allemande :

> "....en ce qui concerne les questions tout à fait décisives, il y a responsabilité total Il doit y avoir responsabilité totale pour autant qu'une personne figure parmi les Chefs, car qui pourrait assumer la responsabilité de l'évolution des évènements, sinon les associé immédiats qui travaillent avec et autour du Chef de l'Etat ? "(139)

Et il dit encore au Tribunal :

> "....il est impossible après la catastrophe d'échapper à cette responsibilité totale. Si la guerre avait été gagnée, les Chefs en auraient aussi assumé la responsabilité totale."(140)

Comme beaucoup d'arguments abstraits de la Défense l'argument tendant à prouver que le pouvoir absolu d'Hitler rendait une conspiration impossible, s'écroule devant les faits du dossier. Le Fuehrerprin d'absolutisme faisait lui-meme partie du plan général comme Goering l'a fait remarquer.(141) Les accusés ont eu beau devenir les esclaves d'un dictateur, mais c'étai leur dictateur. Dès le commencement, ce fut le but du mouvement nazi comme en a témoigné Goering. Tout nazi prêtait ce serment :

> "Je jure fidélité éternelle à Adolf Hitler. Je lui jure ainsi qu'aux Fuehrers nommés par lui, une obéissance sans réserve."(142)

.....

H5162-0067

En outre, ils forcèrent tous ceux qui étaient soumis à leur autorité à preter ce serment. Ce serment était illégal par rapport au Droit allemand qui décrètait criminel le fait de devenir membre d'une organisation dans laquelle l'obéissance "à des supérieurs inconnus ou une obéissance absolue à des supérieur connus est jurée."(143) Ces hommes détruisirent le gouvernement libre de l'Allemagne et maintenant invoquent en vue d'etre dégagés de leurs responsabilité, le prétexte qu'ils devinrent des esclaves. Ils sont dans la situation du garcon de roman qui assassina son père et sa mère et sollicita ensuite l'indulgence du fait qu'il était orphelin.

.....

H5162-0068

Ce qui a échappé à ces hommes ce sont leurs actes. Ce furent ces hommes parmi les millions d'autres; ce furent ces hommes qui en dirigeaient des millions d'autres, qui affermirent Adolpf Hitler et confièrent à sz personnalité Psychopathique, non seulement d'innombrables décisions de moindre importance mais aussi la décision finale de la guerre ou de la Paix. Ils l'intoxiquaient avec le pouvoir et la flatterie. Ils entretinrent ses haines et éveillèrent ses craintes. Ils placèrent un fusil chargé dans ses mains avides. On laissa le soin à Hitler d'appuyer sur la gachette et lorsqu'il le fit ils approuvèrent tous, a ce moment la culpabilité , par certains accusés à contre-coeur, par d'autres de façon rancunnière. Mais son crime est celui du banc des accusés tout entier et de chacun à ce banc.

Mais on invoque que ces accusés ne pouvaient être d'accord sur un plan commun ou un complot parce qu'ils se combattaient ou appartenaient à diverses factions ou coteries. Naturellement, il n'est pas nécessaire que des hommes soient d'accord sur tout pour être d'accord sur suffisemment de points qui les rendent passibles de l'accusation de complot criminel. Incontestablement, il y eut dans le complot, des complots et des intrigues et des rivalités et des luttes pour le pouvoir. Schacht et Goering n'était pas d'accord, mais sur le point de savoir lequel d'entre eux contrôlerait l'économie et non sur la question : l'économie serait-elle mobilisée pour la guerre (I44)

Goering prétend avoir abandonné le plan parce que, par l'intermédiaire de Dahlerus il a mené des négociations avec des personnes influentes en Angleterre juste avant la guerre de Pologne. Mais il est parfaitement évident que ceci n'était pas un effort fait pour empêcher l'agression de la Pologne mais bien pour assurer le succès de cette agression et en obtenant la neutralité anglaise . (I45) Rosenberg et Goering peuvent avoir des différends sur la répartition des objets d'arts volés mais ils n'en ont eu aucune sur la façon dont ils devaient être volés. Jodl et Goebbels peuvent n'avoir pas été d'accord sur l'opportunité de dénoncer la convention de Genève, mais ils furent toujours d'accord pour la violer.

.....

H5162-0069

Et il en va ainsi tout au long de la longue et sordide histoire. Nulle part nous ne trouvons un exmple où l'un des accusés se soit dressé contre les autres en disant : cette chose est mauvaise et je ne veux pas y contribuer. Partout où ils ne s'entendaient pas, leurs divergences portaient sur les méthodes où étaient des discussions à propos de l'autorité, mais toujours dans le cadre du plan commun.

H5162-0070

Quelques-uns des accusés prétendent également qu'en aucun cas il n'y a eu complot pour commettre les crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité parce que les membres du cabinet ne se rencontrèrent jamais avec les militaires pour établir le plan de ces actions. Mais ces crimes n'étaient que les résultats inévitables et forcés du plan d'agression en vue du Lebensraum. HITLER déclara, à une conférence avec ses Commandants, que:

" L'objectif principal, en Pologne, est de détruire l'ennemi et
" non d'atteindre une certaine ligne géographique." (I46)

FRANCK se mit au diapason et suggéra que lorsque leur utilité était épuisée,

".... alors, pour autant que je m'en soucie, on peut faire de la
" chair à pâté avec les Polonais, les Ukrainiens et ceux qui les
" entourent. peu importe ce qui arrivera ! " (I47)

Le Commissaire du Reich, KOCH, en Ukraine, reprit le refrain:

" Je ferai sortir jusqu'au dernier homme de ce pays. Je ne
" suis pas venu pour répandre la joie...." (I48)

C'était l'envers du Lebensraum. Des hommes ayant leur intelligence pratique pouvaient-ils s'attendre à s'emparer des pays visins sans que leurs occupants réclament, et sans commettre des crimes contre l'humanité ?

Le dernier argument de chaque accusé est que même s'il y avait un complot, il n'en était pas. Il est par conséquent important, pour l'examen de leurs tentatives pour échapper à la responsabilité, de savoir, tout d'abord exactement, ce qu'une accusation de complot englobe et punit.

Dans un complot, nous ne punissons pas un homme pour le crime d'un autre. Nous cherchons à punir chacun pour son propre crime d'être entré dans un plan criminel commun auquel d'autres ont également pris part. La culpabilité du plan, et par conséquent celle de chaque participant, se mesure naturellement par la somme totale des crimes commis par tous, du fait de l'exécution du plan. Mais l'essentiel du crime est la participation à la rédaction ou à l'exécution du plan. Il existe des règles que chaque société a trouvé nécessaires, afin d'atteindre des hommes comme ces accusés, qui n'ont

H5162-0071

jamais eu de sang sur leurs propres mains, mais qui ont établi les plans qui ont eu pour résultat l'effusion de sang à travers toute l'Allemagne aujourd'hui, dans chaque zone d'occupation des hommes sans importance, qui ont exécuté par ordre ces plans criminels, sont accusés et punis.

H5162-0072

Si les hommes qui mirent sur pied ces plans et les commandèrent à ces hommes sans importance devaient échapper à tout châtiment (149), cela présenterait une vaste et impardonnable parodie de la justice. Au regard du dossier, ces hommes au banc des accusés ne furent pas étrangers à ce programme de crime, de même que relation avec le crime ne fut ni vague, ni douteuse. Nous les y trouvons au coeur même. La situation qu'ils ont occup montre que nous avons choisi des accusés dont la culpabilité est évidente. Ils sont les autorités survivantes les plus élevées dans leur domaine respectif et dans l'Etat Nazi. Il n'y a aucun personnage vivant qui, au moins jusqu'aux tous derniers moments de la guerre, ait dépassé Goering, en position, en pouvoir et en influence. Aucun soldat n'était au-dessus de Keitel et Jodl et aucun marin au-dessus de Raeder et Doenitz. Qui peut-être responsable de la Diplomatie mensongère sinon les Ministres des Affaires Etrangères, Von Neurath Ribbentropp et le Diplomate à toutes mains, Von Papen ? Qui devrait répondre de l'Administration tyrannique des pays occupés sinon les Gauleiters, protecteurs, gouverneurs et commissaires tels que Frank, Seyss-Inquart, Frick, Von Schirach, Von Neurath et Rosenberg ? ou devrons-nous chercher ceux qui mobilisèrent l'économie pour la guerre totale, si nous négligeons Schacht, Speer et Funk ? Qui fut le maître de la grande Entreprise d'esclavage si ce n'est Sauckel ? Où devrons-nous trouver celui qui administra les camps de concentration si ce n'est Kaltenbrunner ? qui attisa les haines et les craintes du public et se servit des organisations du Parti pour inciter à ces crimes, si ce n'est Hess, Von Schirach, Fritzsche, Bormann et l'inéffable Julius Streicher ? La liste des accusés est faite d'hommes qui jouèrent réciproquement des rôles indispensables dans cette tragédie, Les Photographies et les Films les montrent à diverses reprises ensemble dans des occasions importantes. Les documents montrent qu'ils sont d'accord sur les plans et les méthodes et tous travaillant dans un esprit agressif à l'expansion de l'Allemagne par la Force des Armes.

Chacun de ces hommes a réellement contribué au plan Nazi. Chaque homme occupait une position clef. Enlevez au régime Nazi les situations occupées par un

.....

H5162-0073

Schacht, un Saukel, un Von Papen, ou un Goering et vous avez un régime différent. Regardez les rangs de ces hommes déchus et imaginez-les tels que les témoignages photographiques et documentaires montrent qu'ils étaient au temps de leur puissance. En existe-t-il un, dont le travail n'ait pas réellement aidé le complot à avancer sur sa route, vers son but sanglant ? Pouvons-nous supposer que le grand effort de la vie de ces hommes fut dirigé vers des buts qu'ils ne soupçonnaient pas ? ....

H5162-0074

Pour échapper aux complications de leur situation et aux conséquences de leur culpabilité pour leurs activit les accusés sont presque unanimes à adopter le même moyen de défense. On entend sans cesse ce refrain : Ces hommes n'avaient pas de pouvoir, ils ne savaient rien, n'avaient pas d'influence et étaient vraiment sa importance. Funk a résumé l'humiliation générale du banc des accusés dans la lamentation suivante :

" J'allais toujours, pour ainsi dire, jusqu'à
" la porte, mais on ne me permettait pas
" d'entrer. " (I50)

Dans la déposition de chaque accusé, on arrive toujours à se heurter au mur habituel; personne ne savait rien de ce qui se passait. Maintes et maintes fois avons-nous entendu le refrain suivant provenant du banc des accusés :

" C'est ici, pour la première fois que j'en-
" tends parler de ces choses. " (I5I)

Ces hommes n'ont rien vu de mal, n'ont rien dit et rien a été prononcé en leur présence. Cette prétention pourrait paraître très plausible si elle était faite par un accusé. Mais si nous réunissons toutes leurs histoires, il en résulte une impression visible de ce Troisième Reich qui devait durer mil ans. Si nous réunissons seulement les histoires des accusés du premier banc, voici la composition ridicule du gouvernement d'Hitler qui en ressort. Il était composé de :

Un homme N° 2 qui ne savait rien des excès commis par la Gestapo qu'il avait créée, et qui n'a jamais soupçonné l'existence du programme d'extermination des Juifs, quoiqu'il ait été le signataire d'un nombre incalculable de décrets instituant la persécution de cette race;

Un homme N° 3 qui était simplement un intermédiaire innocent qui transmettait les ordres d'Hitler sans même les lire, comme un facteur ou un garçon de courses;

Un Ministre des Affaires Etrangères qui connaissait très peu de choses des affaires Etrangères et rien de la politique étrangère;

Un Feldmarschall qui donnait des ordres aux troupes, mais qui n'avait aucune idée des résultats qu'ils pouvaient pratiquement avoir;

.....

H5162-0075

Un chef de la Sûreté qui avait le sentiment que les fonctions de police de sa Gestapo et du SD consistaient en quelque sorte à régler la circulation;

Un philosophe du Parti qui s'occupait de recherches historiques, et qui n'avait pas idée de la violence provoqué par sa philosophie dans le 20e Siècle

Un Gouverneur général de Pologne qui était en fonctions, mais qui ne commandait pas;

.....

H5162-0076

Un Gauleiter de Franconie dont le travail consistait à déverser des écrits immondes sur les Juifs mais qui ne pensait pas que quelqu'un les lirait.

Un Ministre de l'Intérieur qui ne savait même pas ce qui se passait dans son propre bureau, qui ignorait encore plus ce qui se passait dans son service et qui ne savait rien du tout des évènements intérieurs de l'Allemagne.

Un Président de la Reichsbank qui ignorait absolument ce qui entrait dans les caves de sa banque et ce qui en sortait.

Et un Plénipotentiaire de l'Economie de Guerre qui plaçait secrètement tout le système économique au service de l'armement, mais ne supposait pas que cela eût un rapport quelconque avec la guerre.

Cela peut sembler une éxagération fantastique mais c'est la conclusion que vous seriez réellement obligés d'adopter si vous deviez acquitter ces accusés.

Ils protestent trop. Ils nient avoir été au courant de ce qui était de notoriété publique. Ils nient avoir été au courant de plans et de programmes qui étaient aussi connus que " Mein Kampf " et le programme du Parti. Ils nient même avoir eu connaissance de la teneur des documents qu'ils ont reçu et en vertu desquels ils agissaient.

Presque tous les accusés prennent deux ou plusieurs attitudes contradictoires.

Illustrons l'illogisme de leur attitude, par la déclaration de l'un des accusés - un homme qui, si l'on insistait - admettrait lui-même qu'il est l'homme le plus intelligent, le plus honorable et le plus innocent de ce banc. C'est Schacht.

Et ceci est la teneur de sa propre déposition-mais n'oublions pas, que je ne fais pas mon exposé contre lui seul, mais parceque ses déclarations contradictoires se retrouvent dans la déposition de plusieurs accusés :

Schacht n'a pas ouvertement adhéré au Parti Nazi, avant que celui-ci n'ait remporté la victoire et ne l'a pas quitté ouvertement jusqu'à ce qu'il n'ait échoué. Il admet qu'il ne lui a jamais fait d'opposition ouverte mais affirme que dans le privé il ne lui avait jamais été fidèle. Lorsque nous lui demandons pourquoi il n'a pas arrêté le développement criminel du régime sous lequel il était ministre, il répond qu'il n'avait pas la moindre influence.

.....

H5162-0077

Lorsque nous demandons pourquoi il continuait à appartenir à un régime criminel, il nous dit qu'en s'y cramponnant il espérait modérer son programme. Tel un Brahmans parmi les Intouchables, il ne pouvait supporter de se mêler socialement aux Nazis dans le monde, mais ne réussit jamais à se séparer d'eux du point de vue politique. De toutes les agressions Nazies, par lesquelles il prétend maintenant avoir été choqué,(I52) il n'y en a pas une qu'il n'ait appuyée aux yeux du monde, du poids de son nom et de son prestige.

H5162-0078

Ayant armé HITLER pour qu'il soumette un continent au chantage, il reproche maintenant à l'Angleterre et à la France de s'y être soumis.

SCHACHT a toujours lutté pour sa situation sous un régime qu'il affecte maintenant de mépriser. Il était parfois en désaccord avec ses complices nazis sur les moyens d'atteindre leur but, mais était toujours d'accord sur le but lui-même.

Quand il se sépara d'eux, au crépuscule du régime, c'était par tactique, non par principe. A partir de ce moment, il ne cessa jamais de pousser les autres à risquer leur situation et leur tête pour favoriser ses machinations mais jamais, en aucune occasion, il n'a risqué sa propre tête et sa propre situation. Il se vante maintenant de ce qu'il aurait hué lui-même HITLER s'il en avait eu l'occasion, mais les actualités cinématographiques allemandes montrent que même après la chute de la France, quand il se trouvait en présence d'HITLER vivant, il sortait du rang pour saisir la main qu'il prétend maintenant exécrer, et était suspendu aux lèvres de l'homme qu'il dit maintenant estimer indigne de confiance. SCHACHT dit qu'il a sans cesse "saboté" le gouvernement d'HITLER (153).

Cependant, le service secret le plus acharné du monde n'a jamais découvert qu'il ait fait le moindre tort au régime, bien après qu'il eût su que la guerre était perdue et que les Nazis étaient condamnés. SCHACHT, qui toute sa vie durant a ménagé la chèvre et le chou, s'arrangeait toujours pour pouvoir affirmer qu'il appartenait à l'un ou à l'autre camp. Le plaidoyer en sa faveur est aussi spécieux, si on l'analyse, qu'il est persuasif à première vue. SCHACHT représente le type le plus dangereux et le plus condamnable d'opportunisme. L'opportunisme d'un homme occupant une situation influente, et qui est prêt à adhérer à un mouvement qu'il sait avoir des buts criminels parce qu'il pense qu'il sera victorieux.

Ces accusés, qui ne peuvent nier qu'ils occupaient les premières places du pouvoir et qui ne peuvent nier que les crimes que j'ai décrits ont réellement été commis, savent qu'on ne peut ajouter foi à leurs dénégations, à moins qu'ils puissent proposer un autre coupable.

Les accusés, quand on les harcèle, ont unanimement rejeté le

H5162-0079

blâme sur les autres, parfois sur l'un, parfois sur un autre. Mais les noms qu'ils ont choisis continuellement sont ceux d'HITLER, d'HIMMLER, d'HEYDRICK, de GOEBBELS et de BORMANN. Tous ceux-là sont morts ou absents. Peu importe à quel point on a harcelé les accusés, ils n'ont jamais accusé un homme vivant. Il est tentant de méditer sur les manoeuvres étranges du sort, qui n'a conservé en vie que les innocents et qui a tué les coupables. C'est vraiment par trop singulier.

H5162-0080

..... en trompeur il a laissé le communiqué Officiel qu'il était mort au combat. Tel fut cet homme que les accusés élevèrent à la dignité de Fuehrer. Ce sont eux qui conspirèrent pour lui donner une autorité absolue sur toute l'Allemagne. Et finalement, lui et le système qu'ils avaient créé pour lui, a amené leur ruine à tous. Ainsi que l'a déclaré Speer, dans son contre-interrogatoire :

" ..... Le danger terrible contenu dans le
" système totalitaire n'apparat très claire-
"ment que lorsque nous approchâmes de la fin.
" Ce fut alors qu'on put voir ce que signifiait
" ce principe, à savoir que tout ordre devait
" être éxécuté sans aucune critique. .....
" Tout ..... ce que vous avez vu en faits
" d'ordres éxécutés aveuglément s'avèrèrent après
" tout, des erreurs ....

.....

H5162-0081

Le principal vilain sur lequel on rejette tout le blâme - certains des accusés rivalisent pour trouver des qulificatifs appropriés - c'est Hitler. Il est l'homme vers lequel presque tous les accusés ont dirigé un doigt accusateur.

Je ne m'écarterai pas de cet accord unanime ni ne contesterai que tous ces morts ou ces disparus n'aient leur part dans le crime. Dans des crimes si répréhensibles que le degré de culpabilité a perdu toute signification, ils peuvent avoir joué les rôles les plus mauvais. Mais leur crime ne saurait disculper les accusés. Hitler n'a pas emporté toute la responsabilité dans sa tombe, toute la faute n'est pas enveloppée dans le linceul d'Hitler Ce furent ces morts que ces vivants choisirent comme associés dans cette grande famille du complot et ces crimes qu'ils ont commis ensemble, ils doivent en répondre un par un.

On peut bien dire que le crime final d'Hitler fut celui contre le pays qu'il avait gouverné. Il fut un messie insensé qui déclara la guerre sans motif et la prolongea sans raison. Il ne s'inquiétait pas de ce qui arriverait à l'Allemagne, s'il ne pouvait pas gouverner Comme Fritsch nous l'a dit à la barre, Hitler essaya de faire servir la défaite de l'Allemagne au suicide du peuple allemand. (I54) Il continua la lutte alors qu'il savait qu'il n'y avait rien à gagner et que continuer ne signifiait qu'une chose : la ruine .
Speer, devant le tribunal, en a fait la description suivante :

> "..... Les sacrifices qui furent faits
> " des deux côtés après Janvier I945 n'avaient
> " aucun sens. Les morts de cette période se-
> " ront les accusateurs de l'homme responsable
> " de la continuation de cette lutte, Adolf
> " Hitler, tout comme les cités détruites,
> " détruites dans la dernière phase, qui ont
> " perdu d'immenses valeurs artistiques et un
> " nombre énorme d'habitations.... Le peuple
> " allemand est resté fidèle à Adolf Hitler
> " jusqu'à la fin. Il l'a trahi sciemment. Il
> " a essayé de le précipiter dans l'abîme ...."
> " (I55)

Hitler a donné à chacun l'ordre de combattre jusqu'à la fin et il s'est alors réfugié dans la mort par le suicide. Mais il a quitté la vie, ...

.....

H5162-0082

> ce système - laissez moi l'indiquer ainsi jusqu'à la fin du système il est devenu clair que de terribles dangers sont contenus dans tout système tel que celui-ci, tout-à-fait en dehors du principe d'Hitler. La combinaison de Hitler et de ce système a alors déterminé pour le monde cette effroyable catastrophe." (156)

Mais laissez moi devenir, pour un moment, l'avocat du Diable. J'admets qu'Hitler ait été le principal vilain. Maid pour les accusés rejeter tout le blame sur lui n'est ni viril ni vrai. Nous savons que les possibilités physiques et le temps meme d'un Chef d'Etat sont aussi limités que ceux du dernier des hommes. Il doit s'en remettre à d'autres pour etre ses yeux et ses oreilles pour la plupart des choses qui se passent dans un grand empire. D'autres jambes doivent faire ses courses. d'autres mains doivent exécuter ses plans. Sur qui Hitler s'est-il plus appuyé pour ces choses, que sur ces hommesassis aubanc des accusés ? Qui l'a conduit à croire qu'il avait une armée de l'air invincible sinon Goering ? Qui lui a caché les faits désagréables ? N'est-ce pas Goering qui a interdit au Feld-Maréchal Milch de prévenir Hitler qu'à son avis l'Allemagne n'était pas à meme de faire la guerre à la Russie ?(157) N'est-ce pas Goering qui, selon Speer, releva le général Gallant de son commandement de l'Armée de l'Air pour avoir parlé des faiblesses et du sabotage de l'Aviation ?(158) Qui a conduit Hitler, qui n'avait jamais voyagé lui-meme, à croire à l'indécision et la timidité des peuples démocratiques sinon Ribbentrop, von Neurath et von Papen ? Qui a nourri son illusion de l'invincibilité allemande, sinon Keitel, Jodl, Raeder et Doenitz ? Qui, plus que Streicher et Rosenberg, a entretenu sa haine du Juif ? Qui indiquerait Hitler, comme l'ayant trompé sur les conditions dans les camps de concentration, sinon Kaltenbrunner,

.....

H5162-0083

meme s'il avait cherché à nous tromper ? Ces hommes avaient accès auprès d'Hitler et pouvaient souvent controler le renseignement qui lui arrivait et sur lequel il devait appuyer sa politique et ses ordres. Ils étaient la Garde Prétorienne, et pendant qu'ils étaient sous les ordres de Cesar, Cesar était toujours entre leurs mains.

Si ces morts pouvaient venir à la barre des témoins et répondre à ce qui a été dit contre eux, nous pourrions avoir une image moins deformée des roles joués par ces accusés. Imaginez l'émoi qui se produiraitsur le banc des accusés si l'on voyait Adol Hitler s'avancer à la barre des témoins, ou Himmler, les bras pleins de dossiers, ou Gœbbels, ou Bormann avec les rapports de ses espions du Parti, ou ceux qui ont été assassinés, Roehm ou Canaris. La défense digne d'un vampire selon laquelle le monde n'a droit à exige une réparation que des cadavres est un argument digne des crimes auxquels elle s'applique, ...

.....

H5162-0084

Nous avons présenté à ce Tribunal un cas positif basé sur des pièces à conviction qui sont suffisantes bien que non expliquées, pour demander un verdict de culpabilité contre chaque accusé sur le Chef 1 de l'accusation. En dernière analyse la seule question est de savoir si l'on doit ajouter foi au propre témoignage des accusés à l'encontre des documents et autres preuves de leur culpabilité. Qu'arrivera-t-il si on accepte comme valable leur témoignage ?

Le fait est que l'habitude nazie de restreindre l'emploi de la vérité enlève tout fondement à leur défense. Mentir a toujours été une méthode nazie hautement approuvée. Hitler, dans "Mein Kampf" préconisait le mensonge comme politique. Von Ribbentrop admet l'usage du "mensonge diplomatique".(159) Keitel conseillait de tenir secret le fait du réarmement de façon à pouvoir le nier à Genève.(160) Raeder mentait à propos de la reconstruction de la marine allemande en violation de Versailles.(161) Goering recommandait à Ribbentrop de faire un "mensonge juridique" au Ministère des Affaires Etrangères Britannique au sujet de l'Anschluss, et ce faisant ne faisait que l'engager dans la voie qu'il suivait.(162) Goering donna sa parole d'honneur aux Tchèques et se mit en devoir d'y manquer.(163) Meme Speer proposa d'induire en erreur les francais pour qu'ils révèlent les spécialistes pour leurs prisonniers.(164)

Le mensonge direct n'est pas non plus le seul moyen de fausseté. Ils parlent tous avec des phrases nazies à double sens pour tromper les étourdis. Dans le dictionnaire nazi d'euphemismes sardoniques "solution finale" du problème Juif était une phrase qui signifia:

.....

H5162-0085

....extermination; "traitement spécial" des prisonniers de guerre signifiait les tuer; "détention de sécurité" signifiait camp de concentration; "service du travail" signifiait travail forcé d'esclave; et un ordre de " "adopter une attitude ferme" ou "prendre des mesures positives" signifiait d'agir avec une sauvagerie sans limites. Avant d'accepter leur mot pour ce qu'il parait etre, nous devons toujours y chercher un sens caché. Goering nous a assuré, sous serment, que le Conseil de la Défense du Reich ne s'était jamais réuni "comme tel".(165) Lorsque nous avons produit le procès-verbal sténographique d'une réunion qu'il présida et au cours de laquelle il parla la majeure partie du temps, il nous a rappelé le "as much" et expliqué que ce n'était pas une réunion du Conseil "comme tel" parce qu'il y avait d'autres personnes qui y assistaient.(166) Goering nie "avoir menacé" la Tchécoslovaquie - il dit seulement au Président Hacha qu'il "detesterait bombarder la belle ville de Prague."(167)

.....

H5162-0086

En plus des déclarations complètement fausses et des phrases à double sens, il y a aussi d'autres façons d'altérer la vérité par des explications extravagantes et des déclarations absurdes. Streicher a solennellement maintenu que sa seule pensée en ce qui concernait les Juifs était de les réinstaller dans l'ile de Madagascar (168). La seule raison qui le poussait à détruire les synagogues, dit-il froidement, était qu'elles faisaient tort à l'architecture (169). L'avocat de Rosenberg a déclaré que ce dernier avait toujours eu à l'esprit une "solution chevaleresque" du problème Juif. (170) Quand il fut nécessaire de faire disparaitre Schuschnigg après l'Anschluss, Ribbentrop aurait voulu nous faire croire que le Chancelier autrichien se reposait dans un "villa". C'est au contre-interrogatoire que revint la charge de réveler que la "villa" était le Camp de concentration de Buchenwald (171). Les dossiers sont pleins d'autres exemples de dissimulations et d'échappatoires. Schacht lui-meme montra que lui aussi avait adopté l'attitude nazie selon laquelle la vérité est un conte qui réussit. Placé au contre-interrogatoire devant un long compte-rendu d'engagements rompus et de paroles mensongères, il déclara en guise de justification.

> "Je crois que l'on peut remporter beaucoup plus de succès lorsqu'on veut conduire quelqu'un en ne lui disant pas la vérité qu'en la lui disant."(172)

Telle était la philosophie des Nationaux-socialistes. Après avoir trompé le monde pendant des années et masqué le monsonge par des apparences plausibles, peut-on s'étonner de les voir poursuivre à ce banc de les habitudes/toute une vie ?

.....

H5162-0087

...La franchise est l'un des principales conclusions de ce procès. Seuls ceux qui n'ont pas appris les amères leçons des dernières dix années peuvent douter que les hommes qui ont toujours spéculé sur la crédulité aveug d'adversaires généreux, n'hésiteraient pas à refaire de meme maintenant.

C'est chargés de ce passé que ces accusés demandent maintenant à ce Tribunal de décréter qu'ils ne sont pas coupables d'élaboration, d'exécution du de conspiration dans la perpétration de cette longue liste de crimes et d'injustices. Ils se tiennent devan les dossiers de ce Tribunal comme se tint Gloucester taché de sang à coté du corps de son Roi frappé à mort Il supplia la veuve, ainsi qu'ils vous supplient : "Dites que je ne les ai pas tuées" Et la Reine répondi "Dites alors qu'ils n'ont pas été tués. Mais morts ils sont et morts par toi diabolique esclave." Si vous deviez dire de ces hommes qu'ils ne sont pas coupables il serait aussi vrai de dire qu'il n'y a pas de tués, qu'il n'y a pas de crime.

H5162-0088

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigné, Pierre C. COFFIN, certifie connaître parfaitement les langues anglaise et française, et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Réquisitoire de Monsieur le Juge JACKSON.

Pierre C. COFFIN
Chef de la Section V
24 Juillet 1946.